

1

**Projet « Appui à la (Ré) insertion des jeunes en période Post Crise » 2008-2011 (3ans)**

**Rapport d’Evaluation Externe du Projet**

« Appui à la (Ré) insertion des jeunes en période Post Crise »

**CIV10-00057499**

**Présenté par**

Dr. Constant SOKO

**Assisté de :**

Komenan N’GUESSAN

Mari-Yvonne ASSALE

Ouattara Mamadou Zana

Alain Ablé GUIDA

Jean-Pierre Brou AKPANGNI

**Abidjan**

**Novembre 2011**

**Sommaire**

Sigles et abréviations

Présentation synthétique du projet

Résumé exécutif

1. Introduction Générale…………………………………………………………………………………….3

2. Méthodologie……………………………………………………………………………………………….10

3. Présentation du projet………………………………………………………………………………….17

4. Caractéristiques des beneficiaries…………………………………………………………………19

Point de la mise en œuvre du projet

5. La pertinence du projet…………………………………………………………………………………27

6. L’effectivité du projet……………………………………………………………………………………34

7. La cohérence du projet…………………………………………………………………………………40

8. Efficacité du projet……………………………………………………………………………………….48

9. Efficience du projet………………………………………………………………………………………69

10. Impacts socio-économiques du projet…………………………………………………………74

11. Pérennisation des resultants……………………………………………………………………….79

12. Conclusion générale……………………………………………………………………………………80

13. Leçons apprises et Bonnes Pratiques…………………………………………………………..81

Principaux biais et difficultés

14. Recommandations……………………………………………………………………………………..83

15. Bibliographie………………………………………………………………………………………………86

16. Annexes………………………………………………………………………………………………………..88

**1. Introduction Générale**

**1.1. Rappel des éléments de Contexte et des grandes évolutions**

La Côte-d’Ivoire est à la recherche d’une paix durable depuis le 19 septembre 2002, date à laquelle le pays est entré dans une grave crise politico-militaire. Cette crise a occasionné de nombreuses pertes en vies humaines, en biens matériels ainsi que le déplacement massif de population[[1]](#footnote-2), l’insécurité, la prolifération des armes, un chômage croisant des jeunes et une détérioration de la cohésion sociale entre les différentes communautés, caractérisée par une rupture du tissu social et des conflits intra- et intercommunautaires. Le tout a été couronné par la partition du pays en deux zones : l’une sous contrôle gouvernemental et l’autre sous contrôle de la rébellion. Toutefois, depuis la mise en œuvre des APO en 2007, le pays est maintenant engagé sur la voie de la paix. Cet accord présente un nouveau contexte de sortie de crise et offre un cadre d’intrevention et une matrice de mise en œuvre traduits par les programmes prioritaires de sortie de crise du Gouvernement. La réinsertion et le Service Civique ciblant particulièrement les jeunes constituent deux domaines d’actions prioritaires de ces programmes gouvernementaux.

C’est dans ce contexte que le PNUD Côte-d’Ivoire, qui appuie les initiatives de lutte contre la pauvreté, de prévention de crises et de relèvement, se propose de contribuer au processus de sortie de crise à travers le présent projet d’appui à la (ré) insertion socioéconomique durable des jeunes. Trois ans après sa mise en œuvre, le PNUD a commandité une évaluation externe dont les Termes de Référence sont libellés ci-dessous.

**1.2. Rappel des Termes de Références**

* **Objectifs de l’évaluation**

Conformément aux dispositions de clôture du Projet, une évaluation externe doit être réalisée au terme de la période d’exécution. Ce qui justifie la présente consultation dont l’objectif est d’évaluer les performances générales de la mise en œuvre du projet d’Appui à la (ré)insertion des Jeunes en période Post-Crise.

Il s’agira, plus spécifiquement, de :

* Apprécier la pertinence du projet;
* Apprécier l’ensemble du dispositif de mise en œuvre du projet et les arrangements de gestion;
* Mesurer les progrès obtenus au regard résultats (effet et produits) escomptés et identifier les facteurs qui y ont contribué;
* Mesurer l’efficience du projet en examinant le rapport coût-efficacité;
* Apprécier l’impact sur les bénéficiaires et les capacités de pérennisation des résultats ;
* Tirer les enseignements généraux qui seront utiles au Gouvernement, au Bailleur le Royaume de Norvège et au PNUD pour renforcer les dispositifs opérationnels des programmes nationaux de réinsertion.
* **Résultats attendus de l’évaluation**

Il est attendu, au terme de l’évaluation, la production des livrables ci-après :

* Le rapport initial d’évaluation préparé avant d’entrer dans la phase opérationnelle de la mission d’évaluation ;
* Le rapport provisoire d’évaluation à soumettre au PNUD et aux principales parties prenantes pour observation au terme de la mission d’évaluation ;
* Le Rapport final d’évaluation prenant en compte les commentaires des partenaires de mise en œuvre du projet

**1.3. Quelques remarques sur les Termes de Références et orientation de l’évaluation**

* **Notre compréhension des Termes de Référence**

La réinsertion socioéconomique des jeunes concerne la création d’emplois temporaires et des revenus rapides par des activités, le plus souvent par des travaux à Haute Intensité de main d’œuvre (HIMO). Il s’agit généralement de l’entretien routier, de l’assainissement de la voirie urbaine, du ramassage des ordures ménagères, etc. La réinsertion économique se fait également à travers l’intégration des jeunes dans la vie professionnelle par une révision de la formation professionnelle répondant aux conditions de post-crise, et l’ouverture d’un guichet unique (le cas des Plate-forme de Service dénommées PFS) pour des jeunes qui veulent se lancer dans l’entrepreneuriat par la création de PME. Enfin, cette réinsertion peu t viser la création d’emploi et de revenus durables en milieu rural par l’intégration des jeunes à risque dans des filières comme l’hévéa et l’anacarde. Ainsi, dans les sociétés post-crises, le capital social et l’entrepreneuriat sont au centre des projets de réinsertion.

* + **Capital Social et reinsertion économique**

Selon les TDR, il s’agit d’un projet de réinsertion économique censé faciliter la réinsertion des jeunes à risque à travers une allocation de ressources afin de reconstruire les infrastructures économiques. Il s’agit donc de renforcer leurs moyens d’existence dans la perspective d’une amélioration de leurs conditions de vie et des droits humains. Ces investissements sont autant d’opportunités qui permettent à ces jeunes d’être dynamique sur le plan économique, de sortir de leur situation de précarité par la valorisation de l’épargne et de l’esprit entrepreneurial afin qu’ils ne retombent pas dans la violence. C’est donc pour promouvoir cette dynamique que l’on tente d’encourager, à travers ces investissements-types, une approche de développement contrôlée à la base par les communautés (Community-Driven Development : CDD).

Les initiatives CDD auxquelles se raccordent ce projet, surtout dans les localités affectées par la crise sociopolitique, sont envisagées avant tout comme étant des opportunités d’approfondissement de la démarche participative. Ce d’autant plus que l’output espéré est qu’elles placent les jeunes à risque, les communautés en présence, mais aussi les élus locaux, en synergie avec les structures déconcentrées de l’Etat au cœur de la planification des décisions et de la gestion des investissements relatifs à la réhabilitation et au développement communautaire.

Le changement attendu est que les interactions contribuent au renforcement des capacités (capability) communautaires en ce sens qu’elles donnent aux parties qui prennent part à la dynamique de ce changement social, des possibilités de contribuer à la réinsertion économique.

Par ailleurs, on attend des inputs qu’ils contribuent à une meilleure réinsertion économique. Toutefois, cette réinsertion ne peut être effective au niveau local sans la **cohésion** **sociale** à travers l’augmentation du stock de **capital social** car on sait que tout conflit induit une perte de capital social. On appelle ici capital social, l’essence de la vie collective qui s’appuie sur l’idée selon laquelle les communautés coopèrent et participent à la mise en place de ce qui les lie.

L’expérience a prouvé que la meilleure manière de promouvoir la réinsertion économique et de promouvoir la cohésion sociale est de rassembler les gens autour de la restauration des infrastructures socio-économiques détruites par la guerre. Il existe donc une corrélation positive entre réinsertion économique et stock de capital social à travers la cohésion sociale.

* + **Entrepreneuriat et reinsertion économique**

Peut-on apprendre l’esprit d’entreprise ? Sans doute non, mais peut-être le révéler ou le renforcer là où il existe. Le projet a-t-il suscité chez les bénéficiaires, un système de valeurs liés à l’initiative, à l’individualisme, à la volonté de se dépasser et d’accumuler ? A-t-il entraîné chez les bénéficiaires une volonté de se distinguer, d’être original, donc d’innover tout en ayant la capacité de mettre en œuvre ces idées originales ? En d’autres termes, le projet a-t-il créé un nouvel esprit d’entreprise chez les bénéficiaires, au sens, parmi d’autres acceptions possibles, de capacités d’initiatives de création et d’organisation dans le champ des réalisations économiques ? Ces derniers pensent, croient et préfèrent fondamentalement de nouvelles choses et adhèrent-ils à de nouveaux systèmes de valeurs ? Ont-ils des capacités d’initiative, de création et d’organisation s’incarnant notamment dans des attitudes tournées vers le futur ? Génèrent-ils des innovations et ont-ils la volonté de les voir aboutir, c’est-à-dire combinent-ils deux qualités, à savoir la capacité innovatrice, à rapprocher du concept de gestion stratégique, et la capacité à bien organiser et gérer l’existant, qui est à rapprocher du concept de gestion opérationnelle ? Les bénéficiaires sont-ils dotés d’une véritable culture d’entreprise ? Partagent-ils un certain nombre des valeurs économiques et non économiques telles que l’amour du travail, l’orientation vers le futur, la recherche de responsabilités et d’initiatives alliées à l’acceptation de la famille (élargie) pour autant qu’elle ne soit pas dévorante ?

* **Orientation de l’évaluation**

Ainsi, par rapport à notre compréhension des TDR, nous allons décrire le type de culture post conflit que le projet a fait naître chez les bénéficiaires en tenant compte des objectifs spécifiques définis dans les termes de référence et relevant de l’analyse de la pertinence, de la cohérence, de l’efficacité, de l’efficience et de l’impact. Le plan du document d’évaluation sera donc structuré sur la base de ces 5 axes d’analyse, en témoigne la figure ci-dessous :

**1. FINALITE**

**PERTINENCE**

**2. OBJECTIFS**

##### IMPACT

**COHERENCE**

**3. RESULTATS ATTENDUS**

**EFFICACITE**

**4. ACTIVITES**

**REPLICABILITE SUR AUTRES PROJETS**

**EFFICIENCE**

**5. MOYENS**

**Schéma des axes d’analyse**

Selon le schéma ci-dessus, l’évaluation va permettre d’apprécier les effets globaux du projet et de juger de leurs impacts. Pour ce faire, des critères de pertinence, de cohérence (rapport objectifs/moyens), d’efficacité (rapport objectifs/résultats), d’efficience (rapport coûts/résultats) d’impact (rapport besoins/impacts) et de durabilité (pérennisation) doivent être établis afin de porter des appréciations. C’est pourquoi, l’évaluation, après analyse de l’état de mise en œuvre du projet, en fera le bilan des forces et des faiblesses et proposera des recommandations. Mais avant, il est important de décrire les différentes étapes de l’évaluation.

**1.4. Définition des concepts clés**

* **Activités Génératrices de revenus (AGR)**

Elles sont caractérisées par le fait qu’il s’agit d’activités de complément dont la rentabilité est difficile à établir. Ce sont des activités permettant de générer de l’argent immédiat ou que l’on qualifie également de « Target Oriented » visant à satisfaire ponctuellement un besoin financier. Il ne s’agit pas d’une source de revenu principal mais plutôt d’un complément pour des personnes en situation précaire (le cas des jeunes à risque). Ces activités sont le plus souvent lancées de manière informelle et nécessitent peu de financement au démarrage. Dans le cadre de ce projet, ces activités sont essentiellement des activités de commerce (vente au sein de la communauté ou sur les marchés), des activités de micro-service ou de commerce de détail qui sont complémentaires, temporaires ou saisonnières. Les AGR sont dépourvues de statut légal même si elles paient parfois des taxes commerciales. Les barrières à l’entrée des AGR sont très faibles. Les AGR n’ont pas besoin de capital ni de local. La force de travail et un petit fonds de roulement de départ suffisent. Leurs potentiels d’évolution sont très faibles ou inexistant et leurs activités sont généralement féminines. Pour caractériser les AGR, Marc Penouil (1990) parle lui d’« informel de subsistance » correspondant à l'ensemble des petits métiers n'impliquant pas de capital.

* **La réinsertion économique**

On attend par reinsertion l’assistance offerte aux jeunes (que ca soit les ex-combattant ou les les autres jeunes à risque) avant le processus à plus long terme de réintégration. La reinsertion est donc une forme d’assistance transitoire vcisant à satisfaire les besoins fondamentaux des jeunes à risque et de leurs familles. Elle inclut généralement les indemnities de transition, des vivres, des vêtements, un abri, des services médicaux, un enseignement de courte durée, une formation, un emploi et des outils. Alors que la reintegration est un processus de développement social et économique continu et à long terme, la reinsertion est une assistance matérielle et/ou financière de brève durée destine à répondre à des besoins immédiats, et qui peut durer jusqu’à un an.

Alors que le présent projet est un projet dit de reinsertion, il a eu une durée plus longue (3ans) bien qu’il s’inscrit dans une forme d’assistance. Cette contradiction s’est senti dans la planification des activités (au niveau des cadres logiques) et sur le terrain où certains bénéficiaires ont confondu assistance et emploi et revenus durables par la création de petites enterprises. Ce flou conceptuel est certainement à la base de l’échec du projet au niveau de certains jeunes.

* **La réintégration économique**

C’est le processus par lequel les jeunes à risqué (les ex-combatants par exemple) acquièrent un statut civil et obtiennent un employ et des revenus durables. C’est un processus socio-économique de durée non determine qui se déroule principalement dans les collectivités au niveau local. Elle fait partie du développement general d’un pays, relève de la responsabilité nationale et exige souvent une assistance extérieure à long terme. La reintegration a pour objectif de contribuer à la consolidation d’une paix durable, au retour à la vie civile des personnes touches par le conflit et à l’amélioration des conditions matérielles et socials. La creation d’emplois et de revenus constitue l’un des piliers de l’édifice.

Vu la definition ci-dessus, le present projet devait être considéré comme un projet de reintegration et non un projet de reinsertion.

* **Les Travaux à Haute Intensité de Main-d’œuvre (THIMO)**

On peut définir les THIMO comme des programmes de travaux publics fournissant des emplois à courte durée et à des salaires bas à des travailleurs qualifiés et non-qualifiés dans les projets à haute intensité de main-d’œuvre tels que la construction de route, la réhabilitation des infrastructures, le reboisement, la conservation de sol, etc. Ces programmes octroient à ces derniers, des revenus minimum en leur permettant d’intégrer le marché de travail (SUBBARAO et JAMES SMITH, 2003). Cette terminologie a été globalement adopté par l’équipe « Safety Net » de la Banque Mondiale. Dans la pratique, cette définition a été élargie à des travaux publics, certes à haute intensité de main-d’œuvre, mais avec d’autres objectifs, avec une durée plus longue et avec d’autres mode de paiement (en vivres par exemple). Dans l’analyse des THIMO, la nature des travaux constitue le premier paramètre de définition. A cet effet, nous pouvons citer les travaux de :

* construction et/ou réhabilitation des infrastructures de base (canaux d’irrigation, barrage micro-hydraulique, pistes, ruelles, …),
* aassainissement (nettoyage des rues ou des pistes, ramassage des ordures, curage des canaux d’évacuation ou d’irrigation, …). C’est le cas dans le présent volet.
* protection de l’environnement (plantation d’arbres ou reboisement, fixation des dunes,…)

La durée de réalisation des travaux constitue le second paramètre (moins d’un mois, 2 à 3 mois et plus de 3 mois). La combinaison de ces deux paramètres donne à ce stade une multitude de types de THIMO. Mais, dans cette évaluation, nous distinguons un seul type de THIMO ; les travaux d’Assainissement : ramassage des ordures ménagères (Treichville et Grand Bassam), nettoyage des rues, curage des canaux d’évacuation (Treichville).

* **Situation post-conflit**

Selon les Nations Unies (2009), C’est une situation qui renvoie à la période qui fait suite à un accord de paix et qui va de l’intervention des organisations humanitaires et du relèvement précoce tout au long de la période de transition jusqu’au relèvement et au développement. Dans le cas actuel de ce projet, cette situation caractérise la phase de sa mise en oeuvre avec les APO comme situation post-conflit et la phase de son développement et de sa cloture avec les elections présidentielle et la crise poste-électorale comme situation post-conflit.

**1.5. Difficultés rencontrées**

Une difficulté rencontrée a été l’absence de certains jeunes suites aux consequences de la criswe socio-politique. Ils ont fuit le pays et d’autres se cachent. Pourtant, leurs témoignages nous paraissaient important dans la comprehension des raisons des échecs constatés dans la mise en oeuvre au niveau de ces derniers. Une autre difficulté a été la mise à disposition tardive (presqu’un mois après que l’évaluation ait commence) de la première tranche des fonds destinés au consultant. Cette situation a destabilize la plannification stratégique de l’évaluation.

**2. Méthodologie**

**2.1. Les unites d’enquête**

L’évaluation a suivi une méthodologie qui a impliqué plusieurs unités d‘enquêtes. Ainsi, au regard du Document Projet et des différents rapports, nous avons déterminé cinq (5) principales unités d’enquête selon le tableau ci-dessous :

#### Tableau 5 : Les principales unités d’enquête

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Composante | **Qui interviewer ? Personnes ressources pour entretien et pour administration de questionnaire** | | | | |
| **Groupe Cible 1 :**  **Les Bailleurs** | **Groupe Cible 2 :**  **Les partenaires Techniques** | **Les bénéficiaires** | | **Groupe Cible 5 :**  **Les autres parties prenantes** |
| **Groupe Cible 3 :**  **Les bénéficiaires directs** | **Groupe Cible 4 :**  **Les bénéficiaires indirects** |
| **Toutes les Composantes** | * Gouvernement de la Norvège représenté par son Ambassade à Abidjan | * PRIMATURE * PNUD (équipe de gestion du projet et les responsables du Bureau de terrain du PNUD à Bouaké) * BIT * ONUDI * UNICEF * Ministères Techniques * Comité de Pilotage * Chambre de commerce | * Ex Combattants * Personnes associés aux groupes armées * Jeunes à risque (hommes et femmes sans emploi) * Personnes placées sur les listes d’attente lors des recrutement * Les bénéficiaires qui ne se sont pas présentés lors des recrutement | * Les autorités communales * Les communautés directement touchées par la mise en œuvre * Les chefs de quartier ou de village * Les prestataires de service | * Les autorités administratives locales * Les élus locaux * Les autorités traditionnelles * Les leaders religieux * Les leaders des femmes * Les leaders des jeunes * Les leaders politiques * ANADER * Radio de proximité * Institution de Microfinance |

Source : Evaluateur

**2.2. L’exploitation des données secondaires pour préparer les enquêtes : la technique documentaire**

L’exploitation de données secondaire a porté essentiellement sur  la documentation écrite en termes de documents officiels et privés (statistiques, archives publiques), sur les rapports mensuels, trimestriels et annuels fournis par le projet ainsi que sur le document projet. Il s’est agit de rapports de faisabilité, de rapports d’exécution, de rapports d’étapes et rapports finaux du projet.

**2.3. L’enquête quantitative**

* **L’échantillon**

Tableau 6 : Nombre des bénéficiaires en fonction des composantes et en fonction des localités

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Composante** | **Localités** | | | | | | **Total** |
| **Anyama** | **Abobo** | **Treichville** | **Port-Bouet** | **Grd Bassam** | **Bouaké** |
| **Appui au développement d‘AGR** | **0** | **40** | **16** | **41** | **102** | **155** | **354** |
| Appui à l’auto-emploi par l’insertion professionnelle et par les activités agricoles et/ou agropastorales | **520** | **0** | **0** | **221** | **118** | **263** | **1122** |
| Appui à la réalisation de THIMO | **0** | **0** | **48** | **0** | **7** | **0** | **55** |
| Promotion de l’insertion socioprofessionnelle par l’activité économique et la cohésion sociale dans les communautés | **0** | **0** | **0** | **72** | **0** | **50** | **122** |
| **Total** | **520** | **40** | **64** | **334** | **227** | **468** | **1653** |

L’échantillon était constitué uniquemenmt des bénéficiaires directes. La population mère des bénéficiaires étant de 1653 personnes selon le tableau ci-dessus, il nous a paru que la constitution d’échantillons et de sous-échantillons était inutile pour deux raisons. La première raison est que l’équipe du consultant est composée de personnes expériementées dans l’administration rapide de questionnaire pour une enquête quantitative. La deuxième raison est que chaque composante du projet ayant ses propres caractéristiques et ses propres spécificités, il a fallu rencontrer tous les 1653 bénéficiaires. Cet exercice s’est toutefois heurté à des problèmes d’absence de certains beneficiaires sur le terrain. Ce qui fait que finalement, l’échantillon est compose de 824 bénéficiaires répartis comme suite, selon les localités et selon les composantes du projet :

* + **L’échantillon selon les localités**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Localités** | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **1-ABOBO** | 20 | 5,0 |
| **2-ANYAMA** | 157 | 18,6 |
| **3-BOUAKE** | 300 | 35,9 |
| **4-GRAND-BASSAM** | 59 | 6,7 |
| **5-PORT-BOET** | 249 | 29,7 |
| **6-TREICHVILLE** | 39 | 4,1 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* + **L’échantillon selon les composantes**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composantes** | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **1-AGR** | 133 | 16,1 |
| **2-AUTO-EMPLOI** | 446 | 54,1 |
| **3-THIMO** | 19 | 2,3 |
| **4-PROMOTION DE L'INSERTION** | 226 | 27,4 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Le questionnaire et son administration**

Nous avons réalisé un questionnaire pour la collecte des données auprès des 824 bénéficiaires. Ce questionnaire a intégré aussi bien un volet qualitatif (sous forme de questions ouvertes afin de saisir les considérations et suggestions) qu’un volet quantitatif (sous forme de questions fermées). Il est structuré autour des composantes du projet et aborde tous les sujets contenus dans les TDR. Pour ce faire, ses axes principaux sont : Identification du bénéficiaire ; ses caractéristiques sociodémographiques ; ses caractéristiques socioéconomiques ; sa situation d’activité et conditions de vie avant et après le projet ; la pertinence du projet ; son effectivité ; son efficacité ; sa cohérence ; son efficience ; son impacts ; ses bonnes pratiques ; ses lecons et les recommandations à faire.

Dans la plupart des cas, le questionnaire a été rempli sur place en présence du consultant malgré le fait que les enquêté l’aient reçu au minimum deux jours avant. Tout ceci s’explique essentiellement par des problèmes de temps et de niveau d’instruction pour la plupart des bénéficiaires directs. Toutefois, l’aide apportée dans l’administration du questionnaire par le consultant s’est résumé essentiellement à la compréhension de la forme des questions et des modalités de réponses.

**2.4. L’enquête qualitative**

* **Les Focus Group**

Les discussions de groupe ont fournit une compréhension qualitative de la manière dont les beneficiaries et les communautés perçoivent la reinsertion en general et le projet en particulier et leurs idées en matière de réinsertion. Les critères du choix des participants aux Focus Group ont porté sur l’âge, le sexe, le statut social et les cas de succès et d’échec. Sur la base de ces critères, six catégories de population ont participle aux Focus Group : les beneficiaries directs femmes ; les beneficiaries directs hommes ; les communautés aux alentours du projet ; les leaders communautaires (chefs des quartiers, leaders religieux, leaders politiques, responsables d’associations), etc.; les jeunes ayant réussi à s’insérer à travers ce projet et les jeunes n’ayant pas pu s’insérer à travers ce projet.

Les groupes comprenaient au maximum vingt (20) personnes et au minimum dix (10) personnes et le temps du focus durait environ 1h. Dans les Focus Group, la technique de triangulation a été appliquée et et s’est faite essentiellement sous forme de mise en débat de certains points spécifiques aux différents projets. Les nombres et la nature des différents Focus Group figurent dans le tavbleau ci-dessous.

Tableau : Nombre des Focus Group en function des composantes dans les zones d’intervention du projet

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Composantes du Projet** | **Zones d’intervention du Projet** | | | | | | **Total des Focus Group par composante** | **Observations** |
| **ABOBO** | **ANYAMA** | **TREICHVILLE** | **PORT-BOUET** | **GRD BASSAM** | **BOUAKE** |
| Appui au développement d‘AGR | **1** Focus pour les cas de succès  **1** Focus pour les cas d‘échec |  | **1** Focus pour les cas de succès | **1** Focus pour les cas de succès  **1** Focus pour les cas d‘échec | **1** Focus pour les cas d‘échec  **1** Focus communautaire | **1** Focus pour les cas de succès  **1** Focus pour les cas d‘échec  **1** Focus communautaire | **4** Focus pour les cas de succès  **4** Focus pour les cas d‘échec  **2** Focus communautaire | **10** Focus Group ont été réalisés pour cette composante |
| Appui à l’auto-emploi par l’insertion professionnelle et par les activités agricoles et/ou agropastorales |  | **1** Focus pour les cas de succès |  | **1** Focus pour les cas d‘échec  **1** Focus communautaire | **1** Focus pour les cas de succès | **1** Focus pour les cas de succès | **3** Focus pour les cas de succès  **1** Focus pour les cas d‘échec  **1** Focus communautaire | **5** Focus Group ont été réalisés pour cette composante |
| Appui à la réalisation de THIMO |  |  | **1** Focus pour les cas de succès |  | **1** Focus pour les cas d‘échec |  | **1** Focus pour les cas de succès  **1** Focus pour les cas d‘échec | **2** Focus Group ont été réalisés pour cette composante |
| Promotion de l’insertion socio professionnelle par l’activité économique et la cohésion sociale dans les communautés |  |  |  | **1** Focus pour les cas de succès |  | **1** Focus pour les cas d‘échec | **1** Focus pour les cas de succès  **1** Focus pour les cas d‘échec | **2** Focus Group ont été réalisés pour cette composante |
| Total des Focus Group par zone | **3** | **3** | **6** | **9** | **9** | **15** | **45** | **45** Focus Group seront réalisés pour cette composante dans toutes les zones |

N.B. AGR = Activités Génératrices de Revenus; THIMO = Travaux à Haute Intensité en Main-d’Oeuvre; TA = Types d’Activités et E = Effectif

Les thèmes et les questions qui ont été abordé dans les Focus Group sont : la pertinence du projet, sont effectivité, sa coherence, son éfficacité, son efficience, ses impacts, sa pérennité, ses bonnes pratiques, ses lecons et les recommandations à faire.

* **Les entretiens individuels**

Les entretiens individuels ont eu lieu avec des jeunes ayant connu un succès ou un échec dans la réinsertion ainsi qu’aux personnes ressources. Chaque entretien a duré environ 1h et a porte sur les thèmes suivants : la pertinence du projet, sont effectivité, sa coherence, son éfficacité, son efficience, ses impacts, sa pérennité, ses bonnes pratiques, ses lecons et les recommandations à faire.

* **Les observations directes à partir de visites de terrain**

Sur le terrain, on a appliqué la technique de l’observation directe au niveau des projets mis en œuvre afin d’occuper les jeunes et leurs liens avec la réinsertion socioéconomique. En clair, nous avons observé si ces jeunes en question sont encore en activité, s’ils se sont réinsérés dans le tissus économique grâce au projet et sont devenus des modèles dans leurs quartiers ou leurs communautés respectives et empêchent ainsi d’autres jeunes de basculer dans la violence. Nous avons également observé le travail des ONG et autres partenaires locaux d’exécution. Nous avons appliqué la technique de l’observation directe au niveau du Bureau terrain PNUD de Bouaké et des centres des métiers pour nous assurer de la disponibilité du matériel acquis ; au niveau des lieux de mise en oeuvre des AGR ; au niveau des lieux de mise en oeuvre des corps de métiers tels que la soudure, la cordonnerie, la fabrication de sacs ; au niveau des lieux de mise en oeuvre des activités agricoles et/ou agropastorales ; au niveau des lieux de mise en œuvre des THIMO et au niveau des lieux de mise en oeuvre de l’insertion socioprofessionnelle par l’activité économique et la cohésion sociale.

# Traitement et analyse des données

* + **Le traitement et l’analyse des données quantitatives**

Pour le traitement et l’analyse des données quantitatives, nous avons utilisé les logiciels EpiData, STATA, SPSS 12 et Excel. Nous avons d’abord codifié les questionnaires remplis. Cette opération a été suivie par la saisie des données collectées. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel EpiData qui a conçu un masque de saisie à cet effet. Pour réduire les erreurs de saisie, des contrôles ont été intégrés dans le masque de saisie. Nous avons utilize par la suite le logiciel STATA pour effectuer l’apurement afin de corriger les erreurs (erreurs de collecte, erreurs de saisies, valeurs aberrantes, valeurs incohérences, etc.) qui auraient pu échapper à la saisie. Enfin, nous avons entré les données et avons effectué les différents traitements statistiques. Cette procédure nous a permis, dans un premier temps, d’effectuer les croisements de variables pour les analyses uni-variées et bi-variées à l’aide du logiciel SPSS12. Nous avons enfin transféré les données sur le logiciel Excel afin de calculer les fréquences. Les tris à plats et tableaux croisés ont été utilisés pour la présentation des différents indicateurs selon les sites. Ces tableaux ont été appuyés par des tests statistiques pour comparer les valeurs de ces indicateurs entre les sites.

* + **Le traitement et l’analyse des données qualitatives**

Les données collectées lors des entretiens individuels et des focus groups ont été enregistrées, retranscrits et saisies au fur et à mesure avec les applications WORD et EXCEL de MS Office. Ces enregistrements, retranscriptions et saisies ont pris fin au lendemain des entretiens. L’exploitation des données s’est faite sous forme d’une analyse de contenu du discours livré par les informateurs lors des entretiens individuels et des focus groups selon la méthode suivante : Extraction pour chaque thème, de messages clés tels qu’exprimés par les informateurs ; Hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d’apparition dans chaque type d’entretien et dans l’ensemble ; Comparaison entre les catégories d’informateur, de façon à dégager les divergences et les convergences ; Illustration des messages clés par un verbatim qui reflète la perception exprimée par les enquêtés puis analyse en profondeur et conclusions à partir des observations globales. L’analyse a été réalisée entretien par entretien afin de rendre compte pour chaque entretien de la perception d’ensemble des informateurs clés sur le projet et de retenir la pertinence de leurs observations.

**3. Présentation du projet**

**3.1. Rappels et contexte**

Dans la dynamique d’appui à l’opérationnalisation des programmes de sortie de crise issus de l’Accord Politique de Ouagadougou signé le 4 mars 2007, le gouvernement du Royaume de Norvège et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont signé un Accord de Coopération le 24 août 2007 pour mettre en œuvre le «Projet d’Appui à la (Ré)insertion des Jeunes en période Post Crise». La convention de contribution approuvée pour le Projet est financée par le Gouvernement de la Norvège à hauteur de 6,200 000 NOK (Krone Norvégien) soit US$ 1 043 250 (Dollars US) à travers le Bureau du PNUD en Côte d’Ivoire.

**3.2. Objectifs**

Le projet a pour objectif general de contribuer à la (ré)insertion socioéconomique durable de 1500 jeunes homes et femmes en Côte-d’Ivoire. De facon spécifique, le projet consiste à :

* Assurer l’orientation, l’encadrement et la formation professionnelle et l’émergence d’activités génératrices de revenus pour des jeunes homes et femmes à risqué ;
* Faciliter l’intégration des jeunes dans les programmes d’appui à l’emploi, en respectant l’équité de genre ;
* Contribuer à la cohesion sociale à travers la sensibilisation des communautés d’installation des jeunes affectés.

Résultats attendus

Cibles visés

Stratégie de mise en œuvre

**3.3. Composantes d’exécution, bénéficiaires et zones d’intervention**

* **Appui aux activités Génératrices de Revenus (AGR)**

Concernant ce volet, 354 jeunes des communes d’Abobo, de Port-Bouet, de Bouaké, de Grand-

Bassam et de Treichville sont engagés dans les activités génératrices de revenus. Ces activités portent essentiellement sur la vente de produits d’alimentation, de cosmétique ainsi que de produits divers. Le projet appuie des initiatives d’auto-emploi par l’insertion socioprofessionnelle à Abobo, Port-Bouet, Bouaké et Grand-Bassam.

* **Appui à l’auto-emploi par l’insertion professionnelle et par les activités agricoles et/ou agropastorales**

En ce qui concerne ce volet, 1122 jeunes hommes et femmes devaient bénéficier d’un appui aux activités génératrices de revenue. Ce volet du projet devait faciliter la réinsertion socio-économique des jeunes dans les domaines agricole et agropastoral. Dans le domaine agricole, les communes d’Anyama, de Bouaké, de Port-Bouet et de Grand-Bassam ont été choisie car ells sont situées dans des zones géographiques naturellement favorables à l’agriculture en raison du type de sols de nature ferralitique. Il s’agit en particulier de cultures vivrières et maraîchères en vue de l’autosuffisance alimentaire dans lesquelles 662 jeunes sont concernés. Relativement aux activités agro-pastorales, notamment l’élevage de poules pondeuses, de pêche, les zones lagunaires et de proximité maritime comme Grand-Bassam, Port-Bouet sont concernées. Bouaké active un seul projet d’élevage de poules pondeuses dans le cadre de l’appui à l’ONG Bouaké Eveil composé de personnes vivant ou affectés par le VIH/sida.

* **Appui à la réalisation de travaux d’intérêt public à Haute Intensité de Main d’œuvre (HIMO)**

Une approche inclusive et participative des jeunes a permis de regrouper 55 jeunes essentiellement à Treichville et à Grand Bassam issus des associations de quartiers en vue de la

réalisation des travaux d’intérêt public à haute intensité de main d’oeuvre. Ces jeunes issus des associations de quartiers se sont regroupés et participent aux travaux de pré collectage et d’assainissement de leur cadre de vie. Cette experience pilote vise à tester les capacités opérationnelles des collectivités locales en matière d’insalubrité urbaine.

* **Promotion de l’insertion socio-professionnelle par l’activité économique et la cohésion sociale dans les communautés d’installation des jeunes affectés : une prise en compte des aspects sexo-spécifiques (le genre)**

La mise en oeuvre du projet pilote d’appui à la réinsertion socio-économique des jeunes en période post-conflit a induit la prise en compte de la cohésion sociale et surtout de la politique des Nations Unies sur le genre. En pratique, le projet s’assure que les microprojets répondent au besoin aussi bien des hommes que des femmes. Dans cette perspective, les projets tels que le projet d’appui à la formation et à l’installation des jeunes filles en fin d’apprentissage et le projet d’élevage de volailles des femmes Battantes à Port-Bouet et à Bouaké constitue l’illustration parfaite de la vision du PNUD. Ces initiatives regroupent 122 femmes ayant bénéficié d’une formation et qui devaient réaliser des activités capables de générer des revenus pour leur propre autoréalisation.

Commentaires

**3.4. Les partenaires d’exécution**

Les partenaires au niveau macro (niveau pays) sont : l’ambassade de Norvège, le Comité de Pilotage, le bureau Pays du PNUD et le FDFP.

Au niveau micro (niveau opérationnel), les partenaires sont : le Comité Local d’Examen du Projet (CLEP), l’équipe technique de gestion du projet du PNUD, l’équipe technique du programme ABRIS du PNUD, les 5 Mairies d’Abidjan et sa banlieu, les 5 ONG de Bouaké, les comités communaux de gestion et de suivi (pour Abidjan), le bureau du PNUD 9pour Bouaké), les associations et groupements de jeunes, les propriétaires terriens, les prestataires de service.

**4. Caractéristiques des bénéficiaires**

**4.1. Caractéristiques socio-démographiques**

* **Sexe**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **1-FEMININ** | 406 | 49,3 |
| **2-MASCULIN** | 418 | 50,7 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Age**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **[15-20[** | 11 | 1,3 |
| **[20-25[** | 65 | 7,9 |
| **[25-30[** | 337 | 40,9 |
| **[30-35[** | 188 | 22,8 |
| **[35-40[** | 52 | 6,3 |
| **[40-45[** | 23 | 2,8 |
| **[45-50[** | 120 | 14,6 |
| **[50-55[** | 15 | 1,8 |
| **[55-60[** | 1 | ,1 |
| **[60 ET PLUS[** | 12 | 1,5 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Nationalité**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **COTE D'IVOIRE** | 788 | 95,6 |
| **BURKINA FASO.** | 27 | 3,3 |
| **MALI** | 3 | 0,4 |
| **AUTRE** | 1 | 0,1 |
| **TOGO** | 2 | 0,2 |
| **GHANA** | 3 | 0,4 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Groupe ethnique**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **AKAN** | 289 | 35,1 |
| **KROU** | 50 | 6,1 |
| **LAGUNAIRE** | 71 | 8,6 |
| **MANDE NORD** | 273 | 33,1 |
| **MANDE SUD** | 55 | 6,7 |
| **AUTRE** | 2 | ,2 |
| **VOLTAIQUE** | 50 | 6,1 |
| **ETRANGER** | 34 | 4,1 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Religion**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **CHRETIEN** | 475 | 57,6 |
| **MUSULMAN** | 310 | 37,6 |
| **ANIMISTE** | 29 | 3,5 |
| **SANS RELIGION** | 10 | 1,2 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Situation matrimoniale**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **CELIBATAIRE** | 216 | 26,2 |
| **MARIE** | 42 | 5,1 |
| **UNION LIBRE MONOGAME** | 536 | 65,0 |
| **UNION LIBRE POLYGAME** | 25 | 3,0 |
| **VEUF/VEUVE** | 5 | 0,7 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Statut éducatif**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **SCOLARISE** | 44 | 5,3 |
| **DESCOLARISE** | 588 | 71,4 |
| **NON SCOLARISE** | 192 | 23,3 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Niveau d’étude**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **PRIMAIRE** | 328 | 39,8 |
| **SECONDAIRE** | 252 | 30,6 |
| **SUPERIEUR** | 51 | 6,2 |
| **CORANIQUE** | 180 | 1,2 |
| **AUTRE** | 2 | ,1 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Niveau d’instruction**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **SAIT LIRE** | 8 | 1,0 |
| **SAIT ECRIRE** | 10 | 1,2 |
| **SAIT LIRE ET ECRIRE** | 650 | 78,9 |
| **NE SAIT NI LIRE NI ECRIRE** | 156 | 18,9 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

**4.2. Caractéristiques socio-économiques**

* **Situation d’emploi avant le projet**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **SANS EMPLOI** | 626 | 76,0 |
| **FONCTIONNAIRE** | 2 | ,2 |
| **EMPLOYE ENTREPRISE PRIVE** | 18 | 2,2 |
| **AUTOEMPLOI** | 175 | 21,2 |
| **AUTRE** | 3 | ,4 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

* **Situation d’emploi après le projet**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fréquence** | **Pour cent** |
| **SANS EMPLOI** | 558 | 67,7 |
| **FONCTIONNAIRE** | 2 | ,2 |
| **AUTO-EMPLOI** | 225 | 27,3 |
| **AUTRE** | 39 | 4,7 |
| **Total** | 824 | 100,0 |

**5. La pertinence du projet**

La pertinence analyse le bien-fondé du projet à travers ses composantes et au regard des objectifs et enjeux determinés au depart. Le projet répond-il aux attentes de tout ou parties des acteurs concernés ? En d’autres termes, quel est le bien-fondé du projet aux regards des objectifs et enjeux déterminés au départ ? Face aux problèmes posés, les réponses ont-elles été appropriées ? Le Projet était-il nécessaire pour contribuer à la réussite de la reinsertion des jeunes? La période d’exécution du Projet était-elle judicieuse au regard de l’environnement socio-politique qui prévalait ? Analyser la pertinence du Projet revient donc à répondre aux questions ci-dessus. Pour ce faire, les Les éléments suivants seront examinés:

* + La correspondance du projet avec les besoins et les demandes des bénéficiaires
  + La conformité avec les orientations générales du projet (document-cadre de partenariat, stratégies).

**5.1. La Pertinence au niveau macro**

* **La pertinence face aux politiques et aux priorités du PNUD**

Pour l’ensemble des localités, selon la figure ci-dessous, 70,6% des personnes intérrogées pensent que le projet est pertinent pour les politiques et les priorités du PNUD tandisque 29,4% déclarent ne rien savoir sur la pertinence du projet en rapport avec les politiques et les priorités du PNUD.

70,6%

29,4%

0

20

40

60

80

Oui

Ne sait pas

70,6%

29,4%

Oui

Ne sait pas

En effet, le projet s’articule autour d’un ensemble de principles directeurs et d’orientations de programmation du PNUD. Il met l’accent sur l’importance de strategies exhaustives en faveur de la promotion de l’emploi et de la reintégration dans les situations post-conflit. Cette politique définit trois volets de programmation :

* + - Le premier volet sur la stabilization de la creation de revenus et d’emploi dans les situations d’urgence afin de renforcer la sécurité et la stabilité en mettant l’accent sur les personnes et les groups touchés par le conflit (les jeunes dans le cadre de ce projet);
    - Le deuxième volet sur le relèvement de l’économie locale pour la creation d’emploi et la reintegration en se concentrant sur la promotion de l’emploi au niveau local où la reintegration se produit en fin de compte et
    - Le troisième volet sur la créatrion d’emplois durables et de travail decent impliquant l’appui au renforcement des capacities institutionnelles et politiques au niveau national, y compris un cadre pour le dialogue social.

En ce sens, le projet est pertinent face aux besoins et aux priorités du PNUD. Il integer en son sein les trios principaux mandats du PNUD que sont : la reduction de la pauvreté et la realisation des OMD (au niveau du bien-être des beneficiaires et des communautés locales), la gouvernance démocratique (dans les groupements des beneficiaries, dans les comités de gestion et de suivi et dan sles institutions locales) et la prevention des crises et le relèvement. Il est donc clair que le projet est pertinent face aux besoins et aux priorités du PNUD qui a un mandat en matière de l’emploi des jeunes en general et en post-conflit en particulier. Dans les situations post-conflit, la question de l’emploi des jeunes se pose avec acuité (Nations Unies, 2009). Le PNUD a mis en place une unite post crise en Côte-d’Ivoire qui est un dispositif pour prendre le leadership dans les réponses à la question de l’emploi afin de l’arimer à l’articulation stratégique et conceptuelle des questions post-conflit. Enfin, la pertinence du projet face aux besoins et aux priorités du PNUD est d’autant plus vrai qu’il constitue une opportunité de mobilisation de resources pour le PNUD.

* **La pertinence face aux besoins et aux priorités du pays**

Le projet était-il nécessaire pour le pays? En Côte-d’Ivoire, le chômage des jeunes et la pauvreté caractérise les défis actuels du pays (SOKO, 2011).

* + **Le chômage des jeunes**

En [2002](http://fr.wikipedia.org/wiki/2002), le taux de chômage représentait 6,2% de la [population active](http://fr.wikipedia.org/wiki/Population_active), soit 402 274 [chômeurs](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%B4mage) sur une population active essentiellementy jeune de 6 502 115 (AGEFOP, 1999). Ce sombre tableau s’explique d’une part, par des problèmes structurels et, d’autre part, par une mauvaise conjoncture liée à la crise politique. Les structures tant publiques que privées, pourvoyeuses d’emplois salariés, n’étant pas capables d’absorber toutes les demandes, le nombre de sans emplois (population en quête d’un premier [emploi](http://fr.wikipedia.org/wiki/Emploi)) et de chômeurs générés par la [crise économique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_%C3%A9conomique) demeure donc important. La lutte contre le chômage dans ce contexte est un défi majeur pour le pays et il passe entre autre par une formation adaptée. En effet, le système de formation technique et professionnel ivoirien connaît depuis les années 80 des faiblesses en termes d’efficacité (SCHUH PETER, ZOBILA KONE, KOUADIO TANO, janvier 2010). Ces faiblesses ont pour causes entre autre : l’insuffisance de la prise en compte des populations défavorisées et des acteurs du secteur informel, tant urbain que rural, dans les formations mises en œuvre ; l’insuffisance de la capacité des structures et la vétusté des locaux puis l’obsolescence des équipements de formation (SORO DOUYERI, septembre 2008). Tous ces dysfonctionnements ne permettent pas au système de formation technique et professionnel de répondre à la forte pression sociale en demande ou en nécessité de formation (SINA SIDIBE octobre 2008). En ce sens, ce projet dont la finalité est l’insertion socioéconomique des jeunes à travers la création de micro et petites entreprises, et en ayant un volet formation en son sein, est pertinent face aux besoins et aux priorotés du pays.

* + **La croissance de la pauvreté monétaire dans toutes les localités**

En 2008, l’indice de pauvreté en Côte d’Ivoire s’est établi à 48,94%, contre 38,4% en 2002. A peu près une personne sur deux y est pauvre. Un ivoirien sur deux vit dans l’extrême pauvreté, c’est-à-dire ayant une dépense de consommation inférieure à 661 FCFA par jour. 70% de la population éprouve des difficultés pour se nourrir quand 68% a du mal à se soigner. L’activité économique a globalement baissé et 67% des ivoiriens ont vu leur revenu régresser. Ces données extraites des résultats de la dernière enquête sur le niveau et les conditions de vie des ménages, réalisée et publiée par l’Institut National de la Statistique (INS), indiquent que la pauvreté des populations ivoiriennes s’est accrue avec la crise politico-militaire survenue en 2002. Les résultats révèlent aussi que la pauvreté s’est surtout accentuée dans les zones rurales. Trois pauvres sur quatre vivent dans ces zones. En effet, en 2008, le taux de pauvreté dans huit régions ivoiriennes est apparu supérieur à la moyenne nationale (48%). Les régions les plus pauvres sont le centre (Bouaké), le nord (Korhogo) et l’ouest (Man) respectivement avec, 62,95%, 77,32% et 63,98% de taux de pauvreté. Il ressort de la même enquête que les ménages dirigés par les femmes sont les plus pauvres. Les raisons liées à cette situation d’extrême pauvreté sont, selon l’enquête de divers ordres, mais essentiellement, à la crise et au faible taux de fréquentation scolaire (50,11% comme moyenne nationale). Or selon le rapport, le taux de pauvreté diminue avec le niveau d’instruction. L’enquête, faut-il le préciser, a été réalisée sur un échantillon de 12.600 ménages sur la période allant de juin à septembre 2008. Ce projet participant à la lutte contre la pauvreté, il est pertinent face à la lutte contre la pauvreté qui est une des priorités du pays

* + **Les politiques de post-conflit**

A l’évidence, tous les spécialistes de gestion des problèmes post-conflits sont d’avis que la mise en oeuvre d’un programme de réinsertion socio-économique est le meilleur gage de succès pour le retour à une situation de paix durable. En effet, il ressort clairement des analyses faites de la crise ivoirienne que le chômage et la pauvreté en sont les deux premières causes. En ce qui concerne le chômage, il trouve lui-même ses causes dans l’incapacité des Gouvernements à favoriser la création d’emplois d’une part, et la faible qualification professionnelle des jeunes d’autre part. Aussi, en visant des objectifs de formation professionnelle des jeunes et de leur réinsertion dans des activités génératrices de revenus, donc créatrices des richesse matérielle, les concepteurs du Projet ont-ils vu juste en choisissant de s’attaquer aussi bien aux manifestations extérieures de la crise qu’à ses causes profondes. De ce point de vue, la justesse de l’approche de solution proposée aux problèmes des jeunes à travers ce projet est avérée. Pour ce faire, on peut donc dire que la pertinence du présent Projet de réinsertion est avérée. Par ailleurs, de par sa cible géographique relativement localisée ne couvrant que six localités et de par le niveau relativement modeste des ressources financières mobilisées (1 043 250 US$), l’exécution du Projet de réinsertion revêt un caractère pilote. Elle est censée générer des enseignements qui, s’ils sont capitalisés par le PNUD et les partenaires de mise en œuvre devrait servir de boussole à la mise en œuvre d’un programme de reinsertion pour le pays. En ce sens, ce projet est pertinent face aux besoins et aux priorités du pays.

* **L’opportunité de la période choisie**

La période choisie était opportune car la situation sociopolitique nationale à cette période était des plus stables et des plus apaisées à cause de l’APO. Le pays vivait sous l’autorité d’un gouvernement de reconciliation nationale avec une libre circulation des biens et des services sur toute l’étendue du territoire national. Ce qui est propice à des activités économiques de creation de richesse à des fins d’insertion ou de reinsertion économique.

**5.1. La Pertinence au niveau micro (niveau opérationnel)**

* **Pertinence face aux besoins et aux priorités des communes et des localités environnantes**

Les projets sont perçus dans les communes et dans les localités environnantes comme des innovations opportunes particulièrement bien accueillies en raison de l’absence de structures capables de jouer ce rôle d’initiateur d’activités génératrices de revenus et d’insertion économique. La pertinence du projet est donc liée au fait qu’il intègre les besoins et les priorités des communes et des localités environnantes. C’est le cas notamment à BOUAKE où une insertion par les métiers de construction et du bâtiment a été expérimentée à travers l’ONG Habitat For Humanity. La pertinence du projet se justifie ici par le fait que ces métiers sont dans la conjoncture sociopolitique locale, en tête des secteurs porteurs, c’est-à-dire les familles de métiers où l’offre d’emploi est la plus forte et qui représente des perspectives intéressantes en termes de rémunération, de valorisation sociale et de réalisation de soi. En outre, toutes les ex-zones CNO cherchent des entreprises pour la construction et la réhabilitation des bâtiments. Les jeunes pourront être tournés vers ces opportunités de réinsertion qui sont concrètes et pérennes. Ce qui pourrait trancher avec les opportunités traditionnelles (que sont le commerce, la restauration, la téléphonie cellulaire, l’élevage, le savon traditionnel, etc.) dont les marchés sont saturés puisque toutes les structures qui font la réinsertion orientent les jeunes vers ces métiers. La période post crise étant essentiellement une période de reconstruction, les entreprises du bâtiment expriment une forte demande en maçonnerie, charpenterie et en peinture. Ces métiers de la construction et principalement ceux du bâtiment sont des métiers à forte intensité de main d’œuvre. Ils sont susceptibles de résorber le chômage d’un grand nombre de jeunes à risque car les coûts d’achat des matières d’œuvre pour les trois métiers de maçon, de charpentier et de peintre représentent environ 60% des dépenses (SORO DOUYERI, septembre 2008). Par ailleurs ces métiers font tourner l’économie locale et génèrent des richesses dans le secteur tertiaire. Enfin, Ils favorisent l’auto emploi et ont un marché dans les zones urbaines, périurbaines et rurales. Les jeunes formés auront donc continuellement de l’emploi.

En outré, l’insertion par les cultures maraîchères mises en oeuvre dans plusieurs localités (Bouaké et Grand Bassame) dans ce projet est très pertinente. En effet, ces cultures facilitent l’accès des femmes aux legumes pour les condiments de la sauce. Ce qui constitue une plitique d’autosuffisance alimentaire et de lute contre la faim. La maraîchage est également un veritable AGR pour de nombreuses personnes en milieu rural comme en milieu urbain. Cette activité procure aux femmes et aux jeunes d’importantes resources financiers qui leur permettent de subvenir à leurs besoins financiers et meme à ceux de leurs familles. L’existence de nombreux cours d’eau (notamment à Bouaké) pouvant faciliter l’aménagement des parcelles et la disponibilité des autorités coutumières à donner les terres, représente un atout et rend le projet pertinent.

* **Engouement des jeunes pour le projet**

Le projet a connu un engouement reel dans toutes les localités au début de sa mise en oeuvre. Les jeunes se sont sont massivement intéressés aux différentes composantes du projet dans les différentes localités. Toutefois, cet engouement d’origine s’est peu à peu transformé en une désillusion entraînant des défections grandissante, un absentéisme persistant donc un danger pour la continuation du projet. 36,8% sont pour la plupart des élèves ou des diplômés en quête d’un emploi dans la fonction publique, et 39,8% sont des paysans en quête de cultures pérennes et n’ayant pas appris à travailler dans des groupements. Le projet est donc pour eux une opportunité économique à court terme pouvant leur permettre de se lancer dans des activités économiques familiales plus rentables (la culture de l’hévéa pour les jeunes paysans) ou pouvant leur permettre d’économiser de l’argent afin de poursuivre leurs études ou de s’insérer dans la fonction publique moyennant la corruption aux concours (élèves et diplômés en qu6ete d’emploi).

* + **La pertinence face aux priorités et aux besoins des beneficiaires**

Sur l’ensemble des localités, et selon la figure ci-dessous, 90,% de l’échantillon pensent que les objectifs du projet sont pertinents pour satisfaire les besoins des bénéficiaires et des communautés environnantes. Cependant 5% de la population cible pensent le contraire tandisque 5% affirment ne rien savoir.

90,00%

5,00%

5,00%

Oui

Non

Ne sait pas

Cette figure nous montre que les enquêtés, de façon majoritaire, trouvent que le projet et ses principales composantes sont pertinents pour satisfaire les besoins des jeunes et des communautés environnantes. En effet, le projet a permis de satisfaire des besoins exprimés. Il a donc répondu aux besoins de la cible : « *c’est l’un des projets qui, dans sa conception, répond vivement aux besoins de la cible. Après plusieurs années dans le système, j’ai vu rarement des projets de grandes envergures comme celui là qui répond vraiment aux besoins de la cible* » (Entretien Coordonnateur du Projet).

Vu l’engouement qu’il a connu, le projet semble combler d’une certaine manière un besoin d’emploi, de regroupement et de financement des jeunes garcons et de la frange féminine des populations. Sur le terrain, la participation effective des femmes et des jeunes garcons aux groupements est confirmée par les témoignages qu’ils font au cours de focus groups et des entretiens individuels. Aussi, de nombreux groupements se sont-ils créés de façon spontanée dans les villages et dans les villes. **« *Le projet est pertinent car les jeunes n’avaient rien à faire. Ils n’avaient pas de travail. La plupart ont pu avoir le premier travail de leur vie grace au projet*** » (Entretien avec B.R. à Bouaké) ou encore **« *C’est un métier que je vouslais faire mais je n’avais pas de moyens. Grâce au projet, j ai quelque chose à faire et je ne vais plus m’asseoir à la amison*** » (Entretien avec K. L. à Anyama).

* **La pertinence justifiée par les perceptions positives du projet**

De façon générale, la pertinence de ce projet est prouvée par la perception positive qu’ont les populations et surtout les femmes. Ces perceptions positives sont le plus souvent justifiées par le grand intérêt manifesté pour la dynamique associative autour d’une AGR et également à la possibilité d’entraide sociale qui la sous-tend. Le projet a essayé de répondre à des besoins d’équipements communautaires mais aussi d’infrastructures socioéconomiques. Les populations témoignent dans leur grande majorité d’une perception positive de ces équipements et des ces infrastructures. Ce qui se justifie par plusieurs raisons. Primo, Lorsque l’on se penche sur l’ordre des priorités au cours des entretiens, l’on se rend bien compte que ces équipements et ces infrastructures se situent par ordre de préférence parmi les trois préférences communautaires. La plupart des équipements et ionfrastructures achetées et/ou installées ont donc été le choix des populations. Ce qui pour elles signifie une prise en compte de leurs besoins. Secundo, du point de vue de leur localisation, la plupart des équipements et des infrastructures sont implantées sur des sites souhaités et aménagés par les populations. Tertio, ces lieux sont faciles d’accès et figurent dans les plans de développement économique des différentes localités. Cette perception positive des équipements et des infrastructures est également à mettre en relation avec le fait que leur mise à disposition réduit la pénibilité des tâches domestiques en même temps qu’ils contribuent à générer des activités génératrice de revenus dans une économie locale qui se remet progressivement des effets de la pauvreté et des affrontements intercommunautaires lies à la crise post électorale.

**5.3. Conclusion**

Le projet est donc pertinent car d'une part, les services offerts dans le cadre de chacune des composantes mises en œuvre, l’ingénierie adoptée pour l’exécution des activités prévues ainsi que les critères de sélection et d'orientation des bénéficiaires sont connus et jugés pertinents et respectés et que d'autre part, les services offerts correspondent à des besoins (contraintes à lever, opportunité à valoriser) et à des demandes explicites des bénéficiaires (collectivités locales, individus).

Tableau n°4 : récapitulatif de la pertinence du projet

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Rapports objectifs/besoins | | | |
| Points forts | Points faibles | opportunités | Menaces |
| * Arrimage aux politiques et priorités internationales (PNUD) | * Pas de points faibles | * Accueil favorable des populations pour la mise en œuvre | * ? |
| * Arrimage aux besoins, politiques et priorités nationaux (pays) | * ? | Engouement des parties prenantes | * ? |
| * Projet légitimé par la situation sanitaire et socio-économique locale | * ? | Bénévolat | * ? |
| * Les composantes et leurs principaux instruments sont connus | * ? | * ? | * ? |
| * Les actions des composantes sont connues | * ? | * ? | * Aucune menace |

Source : Evaluateur

**6. L’effectivité du projet**

La conception du projet est ici évaluée. En effet, face aux problèmes posés, a-t-on choisi la meilleure approche ? L’effectivité rend compte de la réalité des actions conduites.

**6.1. Les demarches de preparation**

Dans quelle mesure la démarche de préparation du Projet a-t-elle associé ou impliqué les parties prenantes, et particulièrement les bénéficiaires potentiels ? A cette question, on peut répondre sans risque d’être contredit que les bénéficiaires visés n’ont été ni consultés et encore moins associés au processus de formulation du Projet. Vu la délicatesse et le caractère relativement nouveau de la problématique de réinsertion sociale et économique en situation post-crise, il aurait fallu prendre le temps de parler avec les bénéficiaires potentiels afin d’évaluer leur degré de disponibilité et leur propension à l’entrepreneuriat à travers une analyse situationnelle. Ainsi, les difficultés de la phase réelle d’installation n’ont pas été suffisamment analysées ni prises en compte dans la stratégie du projet. Bien que le document projet évoque dès le départ le souci d’intégration économique, il ne tient pas compte du caractère particulier des composantes et des bénéficiaires, à savoir leur manque total de capital pouvant servir de garantie pour un prêt dans la pérennisation. Ce problème a été omis tout en espérant que d’autres projets (dont les modalités d’intervention, incompatibles avec le manque de garantie, ont été ignorées) assureraient cette phase. Or il s’agit de la phase pilote dont le succès conditionne tout le reste.

**6.2. Les campagnes de sensibilisation**

Des campagnes de sensibilisation ont été menées avec l’implication des élus locaux et des organisations de jeunesse issus des communes d’Abobo, de Treichville, de Port Bouet, d’Anyama, de Grand-Bassam et de Bouaké. En effet, des missions de terrain initiées par l’équipe du projet ont permis de rencontrer les responsables des mairies et les représentants des organisations des jeunes concernés par les microprojets soumis pour financement, d’en identifier les potentiels bénéficiaires et leurs besoins en formation. Par ailleurs, pour accompagner les jeunes bénéficiaires installés, les communautés d’accueil ont été sensibilisées afin de participer activement au processus d’insertion et de réinsertion socio-économique de même qu’à la cohésion sociale.

**6.3. La selection des béneficiaires**

Il n’existe pas de critères de selection des jeunes. Ce sont plutôt les groupements qui doivent sélectionner les jeunes à financer. Cette procedure a induit des biais essentiellement au niveau de l’âge des beneficiaries. Ce qui fait qu’environ 27% des beneficiaires ont plus de 35 ans. En outré, s’agissant du recrutement des groupements ou des ONG responsables de l’exécution du projet sur le terrain, la procédure de sélection a mis un accent sur la qualité technique de l’ONG ou du groupement. La qualité devrait être un important facteur dans la fourniture des services. Pourtant, de nombreuses ONG et de nombreux groupements (notamment les ONG et les groupements situés dans les zones d’Anyama, d’Abobo, de Treichville, de Port-Bouet et de Grand Bassam) ne remplissent pas ces critères. Paradoxalement, certaines ONG et certains groupements qui les remplissent ne sont pas sélectionnés. C’est certainement ce qui pousse certains responsables d’ONG ou de groupements à dire que « *les gens aiment choisir les ONG ou les groupements qu’on peut facilement manipuler, qui sont naissantes et qui n’ont aucune expérience. Les gens ne veulent pas des ONG ou des groupements qui ont les yeux ouverts et qui ne peuvent pas accepter des négociations sur le budget. Il manque la transparence tant au niveau des ONG et des groupements que de certains élus locaux et de certains membres des comités comunaux de gestion. Il existe des négociations et des arrangements entre eux* » (Entretien avec le groupement AJCMA à Abobo). Il faut remarquer que cette constatation est en partie vraie car aucun diagnostique sérieux des ONG ou des groupements n’a été fait (hormis Bouaké où les ONG sont viables) avant de leur débloquer les fonds. L’analyse situationnelle n’ayant pas été faite, on ne pouvait donc pas être situé sur la performance de ces groupements ou de ces ONG (Bureau, matériel informatique, activités déjà exercé dans le domaine) ni sur la qualification et l’évaluation des staff. Pourtant, il nous semble qu’avant de choisir un groupement ou une ONG pour un tel projet, une mission d’audit devait être envoyée sur le terrain pour toucher au bout des doigts, les documents comptables utilisée par le groupement ou par l’ONG afin de voir si ce groupement ou cette ONG est fiable ou non et quelle méthode de comptabilité pratiquée. Ce qui permet de connaître certains résultats préalablement acquis par ces groupements ou ONG à travers les fonds des premiers bailleurs. Alors que dans le cas d’espèce, la plupart des groupements ou ONG (hormis ceux de Bouaké) sont à leur première expérience de grande envergure. Ainsi, le staff projet ne s’est pas entretenu sur le terrain avec l’administration financière de ces groupements ou ONG (comptable) pour s’acquérir de l’existence ou non de documents comptables importants comme le journal de caisse, le journal de banque, le rapprochement bancaire, le suivi budgétaire, les processus de décaissement. Ceci permet de savoir si l’argent sera bien géré ou mal géré s’il est décaissé. Malheureusement, la plupart des groupements et ONG qui ont mis en œuvre le projet dans les zones d’ Anyama, d’ Abobo, de Treichville, de Port-Bouet et de Grand bassam ont ‘et’e cree ou ressussite a l’ avenement de ce projet.

**La corruption dans le choix des groupements de jeunes par**

**les responsables communaux selon le président des jeunes de la commune d’Anyama.**

Je vous dis que dans ce pays, il faut faire l’évaluation institutionnelle des ONG ou des groupements avant de les choisir. Il faut qu’il y ait un diagnostique institutionnel qui permette de ressortir les forces et les faiblesses de chaque ONG. Quant on voit une ONG ou un groupement qui ne remplit pas les conditions et les critères de choix, dont l’impact est nul et qui est choisi, ça pose problème. Par exemple, dans le cadre de l’appui technique de suivi évaluation des AGR, on a des difficultés à avoir des listes fiables de bénéficiaires car les premières listes que la mairie a envoyé étaient des listes tronquées. Ce qui veut dire que les responsables à la base étaient entachés de corruption. Certaines personnes `a la mairie n’ont pas voulu collaborer avec nous car nous avons des principes de transparence et de vérification..

**6.4. La formation des bénéficiaires**

Généralement, les structures d’appui à l’entrepreneuriat privilégient le financement au détriment de la formation. Dans les actions visant l’insertion des jeunes il est généralement posé comme problème de fond celui du financement. Or plusieurs études ont démontré à travers des cas (fonds sociaux par exemple) que le financement en tant que moyen d’insertion sociale ne pouvait être efficace que s’il est précédé et accompagné de formation des populations cibles. Dans cette période post-crise il est impérieux de commencer le processus d’insertion sociale des jeunes à risque par la formation. Cette modalité fournira aux jeunes les compétences adéquates qui leur assureront une insertion socioprofessionnelle durable car les aides ponctuelles et même les subventions financières directes ne sont pas, en réalité, efficaces, si l’on tient à insérer durablement les jeunes. Ceci s’explique par deux faits. D’abord, ces genres d’aides ne tiennent pas compte des besoins actuels des bénéficiaires (réhabilitation de l’habitat détruit, scolarisation, soins médicaux…) qui ont passé une longue période en dehors de leurs communautés du fait de la guerre et ne maîtrisent plus certains paramètres socio-politiques et économiques. Enfin, ces appuis sont, à tort ou à raison, considérés comme un don ou un droit à gérer comme l’on veut. Ce qui fait qu’au bout de quelques mois, les mêmes besoins réapparaissent et crée ainsi un cycle de mendicité voire même un circuit de dépendance totale des bénéficiaires face aux aides, au lieu qu’ils travaillent pour subvenir eux mêmes à leurs besoins primaires. C’est pourquoi, l’approche de réinsertion par la formation ou l’apprentissage des métiers paraît raisonnable et nécessaire quant à son adaptation même à long terme aux défis auxquels doivent faire les réinsérés. Ils procurent du savoir (connaissances) aux groupes cibles qui leur permet de mettre en pratique ce qu’ils ont appris de manière durable. Il facilite donc l’auto-emploi et plus tard le micro-entreprenariat individuel ou communautaire. Pour ce faire, la qualité des formateurs de même que celles des modules de formation ainsi que le volume des horaires de formation sont d’une importance capital.

* **Les formateurs**

Pour la formation des bénéficiaires, le partenariat établi avec le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) a permis d’assurer la formation et l’encadrement des jeunes bénéficiaires en collaboration avec des cabinets spécialisés en vue de faciliter leur installation dans les filières (agro-alimentaire, élevage, pêche…) choisies.

* **Les modules de formation**

Les modules de formation ont varié d’une composante à une autre. Toutefois, ils se structuraient autour des points suivants : entrepreneuriat, comptabilité simplifiée, gestion cooperative

* **Le volume des horaires de formation**

La formation a duré d’une semaine à deux mois dans la plupart des projets. Ce qui est largement insuffisant pour une telle cible.

* **Les limites des formations**

Une limite fondamentale dans la formation des bénéficiaires est que ces derniers n’ont pas recu de documents organiques sortis des différentes formations. Ce qui fait que pour la plupart du temps, ils ne peuvent pas renseigner leurs fiches et surmonter des difficulties apparaissant dans la mise en oeuvre. Par ailleurs, des formations en gestion de conflit et leadership n’ont pas été faites aux bénéficiaires. Pourtant la dislocation des groupements est liée pour la plupart du temps à des problemes de conflits interne et à des problemes de leadership. Par ailleurs, nous savons que 71,4% des jeunes sont descolarisés et ils n’ont pas tous le meme niveau. Il fallait également des modules de formation pratiques qui découle des problèmes rencontrés par les jeunes dans la mise en oeuvre de ce genres d’activités tells que les techniques de marketing, le droit, la gestion des stocks, etc. Les modules de formation ont plutôt été théoriques, généraux et non adaptées au type d’activité : “*Les jeunes n’ont pas été suffisamment preparé à la gestion d’un atelier. La formation a duré trois jours. Elle n’était pas prevue dans le projet. Elle a consisté à la gestion d’un atelier*”(Entretien Direcetur de l’ONG Maison de l’Enfance Bouaké). Une autre limite est que le formateur étant devenu l’aide mémoire dans des situations où l’oralité et l’analphabétisme prédominent, il aurait été intéressant qu’il intervienne auprès de jeunes au moins une fois dans la mise en oeuvre afin qu’il décèle les insuffisances de sa formation. La plupart des formateurs n’ont jamais mis pied sur le terrain de l’exécution des activités des jeunes, si bien que l’aide mémoire sort des memoires des jeunes en l’absence de documents d’appui et la première difficulté rencontrée plombe l’activité. Un travail de capitalisation (par les formateurs eux-mêmes) sur les méthodes de formation mises au point nous semble prioritaire et pourrait contribuer à faciliter la réalisation d’autres projets du même type.

* **Les besoins en formation**

A la question « avez-vous des besoins en formation ? », les réponses données par les bénéficiaires sont regroupés dans le tableau ci-dessous :

EtIm24_1

Les types de besoins en formation sont résumés dans la figure ci-dessous :

5%

10%

15%

20%

25%

30%

35%

40%

45%

50%

55%

60%

65%

Leadership et Gestion des Conflits

55,71%

Droit des affaires et fiscalité

0,46%

Formation dans les métiers du

bâtiment

18,26%

Formation en culture d'épargne

0,46%

Formation en gestion des stocks

0,46%

Droit de l’homme

5,48%

Montage et création de

microentreprise

17,35%

Technique commercial et

approvisionnement

1,83%

97,43% des beneficiaires interviewés se plaignent de ne pas être formé en gestion des conflits, dans les métiers du bâtiment, en droit des affaires et en fiscalité, en droit de l’homme et dans le montage et la creation de microenterprises. Ils doivent certes réaliser les AGR qu’ils ont monté eux-mêmes. Pour ce faire, ils se doivent de maîtriser le mécanisme de gestion, de l’épargne, du remboursement et du réinvestissement. En réalité, même si quelques uns ont monté des AGR, il faut dire que les techniques de montages et de création s’adaptent aux fluctuations économiques et sociales, notamment à l’évolution du marché et du contexte de sécurité. A ce niveau, la formation fait défaut. Pourtant, dans une perspective de pérennisation de leurs activités, les problèmes réglementaires et d’officialisation de ces activités dans un cadre formel se poseront. Ce qui nécessite un minimum de connaissance sur le plan de la fiscalité et du droit des affaires. Par ailleurs, un des besoins en formation également récurrent concerne la formation pour les métiers de bâtiments que sont : la maçonnerie, la peinture, la charpenterie, la menuiserie, etc. car les secteurs de réinsertion par excellence sont la création d’entreprise dans le secteur des THIMO et dans le secteur de la réhabilitation des bâtiments.

Aux besoins de formation ci-dessus, il faut ajouter le besoin de formation en esprit entrepreneurial. C’est un besoin ressenti dans toutes les zones de l’étude. L’objectif du projet étant d’offrir une qualification aux jeunes dans l’optique de leur insertion ou réinsertion socioprofessionnelle (dans le secteur moderne comme salarié ou dans le secteur privé comme entrepreneur) alors la formation contiendra un minimum d’enseignement théorique qui intègre non seulement les techniques du métier mais aussi les aspects entrepreneuriaux. Le contenu d’une telle formation viserait à faire acquérir aux jeunes des connaissances sur la culture d’épargne, le montage de projets, la gestion des stocks, le calcul des coûts, l’approvisionnement et la comptabilité simplifiée permettant de conduire leurs affaires.

**6.5. L’installation des bénéficiaires**

Tous les beneficiaires ont été installés dans toutes les localités.

**6.6. Conclusion**

Le projet a été effectif à travers ses composantes dans toutes les localités même si des démarches de préparation n’ont pas été faites. C’est le cas notamment de l’absence d’une analyse situationnelle. Tous les beneficiaires ont été sélectionné, installés et ont tous bénéficié de formations après des campagnes de sensibilisation. Des biais de sélection liés aux procédures de sélection ont permis à des personnes âgées de bénéficier du projet. C’est le cas notamment à Bouaké. Par ailleurs, le leadership de ces formations a été assuré par le FDFP. Toutefois, cette formation a été limitée par le curricula des formateurs qui n’avaient pas tous la pédagogie et le niveau requis dans les modules qu’ils enseignaient. Ces modules n’étaient pas adaptés, pour la plupart, aux types de projets et les méthodes et rythmes de formation de même que les volumes horaires ne pouvaient pas permettre une assimilation de la formation par le bénéficiaire. En outre, l’absence de documents organiques de formation et l’absence de formation en leadership et gestion des conflits, en droit des affaires et en droit de l’homme arrimé à l’absence d’un travail de capitalisation sur les méthodes de formation a été ressentie par les beneficiaires comme une faiblesse de la formation. C’est dans ce context qu’ils experiment des besoins en formation dans les modules sus-menionnés.

**7. La cohérence du projet**

La cohérence apprécie le degré de participation ainsi que les rapports entre les diverses parties prenantes du projet. Les parties prenantes comprennent les divers groupes ayant un intérêt ou un enjeu dans le projet. Il s'agit aussi bien de ceux qui sont susceptibles d'être affectés par le projet que de ceux qui pourraient l'influencer. Le projet est cohérent s'il y a moins de relation de rivalité et de conflits et plus de relations de coopération et de coordination entre les parties prenantes du projet.

**7.1. La cohérence au niveau macro**

Les acteurs du niveau macro sont : La Norvège, le Comité de Pilotage, le Bureau Pays du PNUD et le FDFP.

* **La Norvège**

C’est le bailleur du projet. Son ambassadeur a été sur le terrain lors du lancement du projet. Mais depuis ce temps, aucune delegation norvegienne n’a été sur le terrain. Le bailleur se contentait des rapports du PNUD. Ce comportement du bailleur n’est pas coherent puisqu’étant déconnecté des réalités du terrain, il ne peut pas être proactifs et efficace dans les reorientations à faire. Par ailleurs puisque c’est un projet pilote, son suivi rigoureux des activités pouvait lui permettre de mieux évaluer son envelope financière au cas où le projet devait être reconduit sur le plan national.

* **Le PNUD et son rôle**

Le PNUD est l’agence d’exécution du projet. A cet effet, le document projet dit à sa page 11 qu’une équipe technique réduite sera mis e en place au sein de l’Unité Post-Conflit (UPC) du PNUD pour assurer la coordination et la gestion opérationnelle du projet. L’UPC a été créée en 2003 par le bureau du PNUD en vue d’appuyer le Gouvernement ivoirien dans le processus de sortie de crise. L’équipe technique ci-dessus devait être appuyée par celle des assistants opérationnels du Programme ABRIS et le Bureau du PNUD à Bouaké. L’action du projet pilote s’inspire du Programme d’Appui à la Base pour la Reconstruction /Réinstallation et Intégration Sociale (ABRIS) initié par le PNUD pour répondre aux besoins des populations devenues vulnérables à la suite de la crise, le PNUD a mené des actions liées à la réhabilitation de la cohésion sociale sur l’ensemble du territoire national, à l’insertion des personnes déplacées et l’appui aux populations hôtes, de même qu’à la sensibilisation de ces populations sur le VIH/sida, et la réhabilitation des équipements sociaux de base. L’expérience du PNUD a donc permis de faciliter la sélection des zones d’intervention du projet. Ainsi, pour le District d’Abidjan, les communes de Port-Bouët, Treichville, Anyama, Abobo et Grand-Bassam ont été retenues. Au niveau macro, le PNUD a pris le leadership sur le Comité de Pilotage.

* **Le Comité de Pilotage et son rôle**

Il est l’organe de coordination et de prise de decisions du projet. Il est composé d’un représentant de la Primature, du Ministère du plan, du Ministère de la Jeunesse, du Ministère de la Réinsertion et de la Reconstruction, du donateur qui est la Norvège, de l’ONUDI et du PNUD. Le Comité devrait être presidé par la Primature et le PNUD et son secretariat devait être assuré par l’équipe technique de gestion du projet. Le Comité de Pilotage avait pour mandat d’approuver le plan de travail du projet et de le reorienter en fonction des besoins sur le terrain et dans un souci de coherence avec l’ensemble des initiatives jeunesses en Côte-d’Ivoire. Ce comité s’est réuni une seule fois. Il n’a donc pas jouer son role de leadership. Ceci est dû à des facteurs d’instabilité institutionnelle au niveau des Ministères. En effet, le changement des denominations des Ministères, la fusion des Ministères et le changement des points focaux du projet dans les minsitères a plombé l’action du Comité de Pilotage. Pour toutes ces raisons, c’est finalement le PNUD qui a preside ce Comité. Il s’est reunite une seule fois car les autres partenaires au développement ne se eont pas engages financièrement et techniquement.

* **Le FDFP et son rôle**

Il a eu le marché de la formation des beneficiaries. Il a soustraité la plupart des formations à des cabinets au niveau local.

Schéma de l’architecture de la mise en oeuvre au niveau macro

* **Conclusion**

Au niveau macro, le projet n’est pas coherent puisque le Comité de Pilotage n’a pas joué son rôle. La partie nationale de ce comité n’a pas pris le leadership dans une perspective d’appropriation du projet en mettant au pas ses institutions locales telles que les mairies dans une perspective de gestion efficace du projet sur le plan opérationnelle. Elle a participé à une seule réunion et n’a jamais interpellé le PNUD sur les derives constatées sur le terrain. Par ailleurs, le FDFP n’a pas joué son rôle puisqu’aucun rapport faisant le bilan des formations n’existe à ce jour.

**7.2. La cohérence au niveau micro (niveau opérationnel)**

* **Ancrage institutionnel dans les localités de mise en œuvre**

Les deux cadres géographiques du projet (Abidjan et Bouaké) n’ont pas le même enjeu stratégique. L’ancrage institutionnel a donc pris en compte cet enjeu. Dans la région d’Abidjan, le projet est institutionnellement ancré au sein des mairies qui devaient jouer leurs rôles citoyens pour permettre aux jeunes d’avoir un emploi et de le pérenniser. Pour ce faire, des dispositifs communaux ont été mis en place. Il se pose toutefois un problème de capacité et de bonne gouvernance de ces dispositifs. A Bouaké, tous les acteurs travaillent dans l’humanitaire depuis 2002. La restauration de l’autorité de l’Etat n’y étant pas une réalité, il ne servait à rien d’arrimer le projet à une structure de l’Etat. Il fallait donc l’arrimer à des ONG qui ont un ancrage sur le terrain pour avoir pallier l’absence de l’Etat sepuis 2002 et dont les axes d’interventions se sont mués en des thématiques d’insertion.

* **La cohérence du projet à Abidjan et sa banlieue**

L’architecture de la mise en oeuvre au niveau de cette localité est la suivante.

Schéma de l’architecture de la mise en oeuvre au niveau micro dans la banlieue d’Abidjan

Dans la zone d’Abidjan et de sa banlieue, l’unité de coordination du PNUD n’a pas pris le leadership de la coordination au niveau local. La demission du coordonnateur national en pleine période d’exécution du projet et la vaccance de son poste non pourvu jusqu’à ce jour a également impacté négativement sur le leadership du PNUD. C’est vrai qu’un gestionnaire intérimaire l’a remplacé mais ce remplacement a été Tardif et l’engouement ainsi que la maîtrise technique et programmatique du projet n’est pas le meme. Ce qui a ouvert une fenêtre d’opportunité à un système rentier qui s’est peu à peu développé au sein des mairies et notamment au sein des comités locaux de gestion et de suivi du projet. Ces comités ont privatisé la gestion du projet. Ils gèrent sans le moindre contrôle les fonds des groupements, ouvrent des comptes bancaires au nom des groupements sans leurs consentements et font des achats de biens et de matériels sans en associer les bénéficiaires. La question est de savoir si de tells pratiques peuvent prospérer sans des complicités au sein du PNUD ? Sinon qui reçoit les rapports de ces comités et pourquoi n’ont-ils jamais été interpellé losque des dérives sont constatées ? Une derive est par exemple le choix des banques. A Port Bouet Ecobank a été choisie. Pourquoi une telle banque pour des jeunes qui sont dans une synamique d’insertion ? Les coûts de transactions sont élevés dans ces genres de structures bancaires et il aurait fallu une institution de microfinance. Dans toutes les localités, ces comités de gestion se résument à deux où à trios personnes. Le choix des banques pour la domiciliation des comptes des groupements et le choix des prestataires de service ont été fait par ces comités en complicité avcec l’équipe de coordination du PNUD sans en associer les beneficiaires comme stipulé ci-dessus. Ce comportement a entraîné des rivalités entre ces comités et certains groupements et certains leaders de jeunes, notamment à Anyama et à Abobo. Si ce n’est pas la gestion cavalière, c’est tout simplement le boycott du projet. Ce fut le cas à Abobo où le comité local a abandonné son travail au profit d’un leader de jeune qui est un activiste politique local et qui parfois s’approprie des rôes dans l’humanitaire. Nous constatons donc que ces comités ne travaillent pas dans une logique d’appropriation du projet mais plutôt dans une logique de capitation des resources financiers. A tous ces problems qui plombent la coordination il faut ajouter les décès de certains points focaux et de certains maires, notamment à Bassam et la distance observe par certains maires tells que Abobo, Anyama et Port Bouet. Ces maires sont plutôt portés vers des questions politiques et responsabilisent leurs conseillers ou les directeurs des services techniques. Mais que vaut l’implémentation d’un projet dans une commune sans une volonté politique? En clair sans que le maire lui-même ne s’intéresse de près à ce projet ne serait-ce qu’en visitant les jeunes sur le terrain ou en participant à quelques reunions? En tout cas sur le terrain, aucun maire ne l’a fait.

Un autre problème de cohérence concerne la coordination des groupes et associations des jeunes. Quand ces groupements ou associations sont en activité, il leur faut un leader pour le suivi des activités. Malheureusement, des rivalités politiques et ethniques empêchent les jeunes de travailler ensemble dans la durée. Ce qui est à la base de la dislocation de certains groups et cela montre clairement que ces differents groupements formés pour la plupart à cause du projet avaient d’autres but que la réussite des activités d’insertion. La preuve est que ces groupements ont disparu pour la plupart après avoir empoché les premières tranches des financements. L’ONG de Port Bouet France Ivoire Sang pour Sang est à cet égard un exemple. Malgré la réussite apparente de ses activités, elle est traverse par des rivalités susceptibles de faire échouer l’activité dans le long terme.

Un autre problème de coherence dans la zones d’abidjan est lié au fait que le Ministère de l’intérieur ou de la décentralisation ne siège pas au comité de pilotage. Pourtant, c’est le ministère de tutelle des mairies. Dans ce cas, aucune pression politique ne pouvant péser sur les mairies, on voit là la non appropriation du projet par l’Etat. De meme, des Ministères qui siègent dans le comité de pilotage n’ont pas actionnés leurs directions départementales sur le terrain à l’effet de conduire le projet en synergie avec les mairies afin d’éviter les derives constatées à Anyama et à Abobo. Il s’agit des ministères du plan, de la jeunesse et des victims de guerre. On voit très bien que tout ceci est lié à la question de l’instabilité institutionnelle au niveau macro. En effet, l’instabilité politique entraînant des accords politiques et des gouvernements politiques qui se font et se défont à un rythme accéléré toutes les années ne sont pas propices à un suivi régulier des actions sur le terrain par la partie nationale. C’est ce que nous constatons malheureusement sur le terrain. Le projet n’est donc pas cohérent à Abidjan et dans sa banlieu.

* **La cohérence du projet à Bouaké**

L’architecture de la mise en oeuvre au niveau de cette localité est la suivante.

Schéma de l’architecture de la mise en oeuvre au niveau micro dans la banlieue d’Abidjan

* + **Absence de coordination avec les chefs militaires**

Les chefs militaries sont les veritable entrepreneurs locaux. Un monopole économique de fait est détenu par ces chefs militaries dans tous les secteurs d’activité économique. Mettre ainsi en oeuvre des projets d’insertion économique des jeunes sans leur participation au processus est une planification hasardeuse pour plusieurs raisons. La première raison est qu’ils ont été les chefs militaries de la plupart des jeunes que l’on veut réinsérer. Ils détiennent par delà la kalach, un certain pouvoir de coercition sur eux. Ils peuvent donc leur imposer des resultants. La deuxième raison est que la reinsertion économique ne peut se faire dans un climat d’insécurité. En effet, 95% des beneficiaires se sont plaints du climat d’insécurité et du racket des homes en arme règnant dans la ville, au niveau des corridors d’entré et dans sa banlieue proche et plombant ainsi leurs activités économiques “*on n’ose pas aller tôt le matin avant la levé du soleil pour arroser nos cultures car on risqué d’être arête et tué. Au moment de la production nous souffront des rackets des militaries et autres corps habillés. Ils ont tué un bénéficiaire dans sa parcelle de culture de maraîcher. Il était entrain de travailler et sa moto était juste à côté de lui. Ils l’ont tué et se sont empire de la moto*” (Bouaké Entretien avec un bénéficiaire de l’ONG OAP).

Ainsi, des assassinats de beneficiaries sur leur lieu de travail, le vol et le pillage de leurs biens est la prevue que le projet devait avoir un partenariat avec les chefs militaries afin qu’ils s’appropprient la reinsertion. On sait par exemple que 80% des braquages, des vols et des rackets sont le fait de leurs elements non payés. On sait également qu’ils ont le monopole dans beaucoup de projets d’insertion des jeunes, notamment le maraîcher et l’élevage. Plus de 80% du cheptel local est leur propriété. Pourtant, ces boeufs détruisent dans l’indifférence totale les cultures maraîchères de certains beneficiaries.

* + **Absence de coordination multisectorielle**

La coordination multisectorielle n’a pas été implémentée à Bouaké dans le cadre de ce projet. On sait par exemple que la coordination entre ONG et entre beneficiaires faisant les mêmes activités économiques de réinsertion n’a pas existé. Cette coordination n’a pas existé égelement entre les PNUD et les autres ONG internationales et agences Etatiques de reinsertion que sont la GTZ, CARE International, le PNRRC, le PAPC. La coordination n’a pas existé également entre le PNUD et la mairie pourtant, l’installation les beneficiaires nécessite un accompagnement et un appui technique des mairies dans une perspective aussi d’allègement de charge fiscale.

* + **Les ONG entre humanitaire et business**

Certaines ONG sont de veritables entrepreneurs plutôt que des institutions humanitaires d’accompagnement des beneficiaries dans une perspective de lute contre la pauvreté par leur reinsertion. C’est le cas des ONG Habitat For humanity, Bouaké Eveil et AIP. Lorsqu’on analyse la demarche de ces ONG, on se rend compte que pour elles, la reinsertion est un business. Habitat For Humanity a par exemple ponctionné une somme totale de 1 500 000 CFA sur les perdiems de formation des jeunes sous le prétexe de les insérer plutard. Cette somme n’est toujours pas reverse sur le compte du groupement des jeunes artisans de bâtiment de Djebonoua. Par ailleurs, ces jeunes sont utilisés gratuitement sur des marches de construction appurtenant à cette ONG. En ce qui concerne l’ONG Bouaké Eveil, elle s’est appropprié la ferme du projet qui devait en principe être la proprieté des beneficiaries.

* + **Conclusion sur la coherence du projet à Bouaké**

Dans cette ville, on constate que le projet est géré en vase clos sans une veritable coordination avec des acteurs essentiels de la region tells que les chefs militaries, les institutions de reinsertion économique (PAPC, PNRRC, GTZ, CARE International), les institutions de microfinance (Coopec, CECP) et la mairie. Aucun cadre de consertation permanent n á jamais existé entre ces acteurs et le PNUD au niveau local. Le PNUD n’a pas pris le leadership dans ce sens. La coordination s’est plutôt faite en vase clos. Encore là, il n’y a jamais eu de séances de recadrage à mi-parcours et des séances de partage d’expériences à mi-parcours. Le bureau local du PNUD n’a donc pas joué son role de planificateur stratégique et de gestionnaire de projet de reinsertion qui devait être axé sur les resultants. Evidemment, la coordination à Bouaké a été un échec. La prevue est que ce manqué de coordination a créé et continu de créer pas mal de problèmes aux beneficiaries puisque le marché étant saturé pour certaines activités (couture et coiffure), faute de coordination multisectorielle, des reorientations à mi-parcours n’ont pas été faites. Une veritable coordination allait éviter ces externalités negatives et imprimer des corrections. Enfin, le marché est monopolisé par des chefs militaries et tout monopole économique est synonyme de pouvoir économique qu’on ne partage pas car il est rentier et stratégique. Il falait donc un veritable partenariat avec ces chefs militaires afin que les beneficiaires exercent dans la sécurité et qu’une partie du marché leur soit cede à travers une concurrence pure et parfaite.

**7.2. Conclusion sur la cohérence du projet**

Le projet semble avoir souffert de coordination. Les parties prenantes n’ont presque pas coopéré dans la phase d’exécution du projet. Par ailleurs, la coordination a souffert d’une asymétrie de compétence technique entre membres de comités de suivi et de gestion plutôt préoccupés par la captation des opportunités offertes par le projet et le coordonnateur du PNUD. A ce niveau, des problèmes liés à des procedures et à des canevas de suivi du PNUD étaient reels puisque ces procedures et canevas changeaient constamment.

Au niveau du PNUD, il n’y avait pas de cadre institutionnel et organisationnel de mise en oeuvre du projet alors que du point de vue technique un projet se gère avec une équipe. Un seul individu (le coordonnateur) assurait la mise en oeuvre sans un véhicule pour un projet qui a coûté près de 400 millions de FCFA. Son depart avant la fin du projet négativement impacté la coordination.

Par ailleurs, le décès (celui de Grand Basam) et l’affectation (celui de l’ONG Maison de l’enfance de Bouaké) de certains points focuax a plombé la coordination. De meme, même si la mise en œuvre s’est faite en collaboration avec les institutions de l’Etat, (les activités de suivi des broyeuses ont été effectuées périodiquement en relation avec les techniciens de la mairie), l’absence quasi générale des missions conjointes avec les structures partenaires qui apportent pourtant un appui aux groupements, pose problème.

En outre les bénéficiaires ont le sentiment de n’avoir pas été suffisamment impliqués dans l’achat de certains équipements, dans le choix des fournisseurs et des entrepreneurs et au niveau de la réalisation de la construction des locaux devant arbiter les équipements. Pour justifier cette situation, les points focaux qui sont par ailleurs des agents de la commune évoquent des problèmes de temps et de disponibilité.

Enfin, le projet n’a pas tenu compte de toutes les ressources humaines et de toutes les institutions susceptibles de l’influencer positivement. Il n’a pas tenu compte de certains acteurs stratégiques tels que certaines structures stratégiques de l’Etat que sont les FRCI (anciennement Forces Nouvelles a Bouaké), la PFS, le Projet de Service Civique National (PSCN), le Projet d’Assistance Post-Conflit (PAPC), le PNRRC, l’ANADER et également des ONG à dimension internationale comme CARE et la GTZ qui n’ont pas été associées dans la mise en œuvre a Bouaké. Par exemple, la non association de l’ANADER à Bouaké a entraîné la mort de plusieurs poussins des bénéficiaires de l’ONG Bouaké éveil. Par ailleurs, même si un groupe de travail a été installé et comprenant toutes les agences du Système des Nations Unies, la coordination multisectorielle n’a pas marché. C’est ce qui a fait qu’à Bouaké, les jeunes ont abandonné le projet à cause du projet de l’AGEROUTE et de OLAM qui étaient plus rémunérateurs.

**8. Efficacité du projet**

L’efficacité analyse le degré de réalisation des objectifs du projet. En d’autres termes, les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Un faible écart entre les résultats attendus et les résultats atteints rend compte de l'efficacité du projet.

**8.1. Les resultats à Anyama**

* **Au niveau du projet “Fourniture de 6 broyeuses à des cooperatives de femmes” de l’Union Générale des Femme d’Anyama (UGEFA)**

Il est à signaler que l’UGEFA tout comme l’UJCA sont des groupements qui n’existent pas en réalité. Ils ont été juste monté de toute pièce dans le cadre du projet par deux activistes politiques locaux auxquels se sont ajoutés certains fonctionnaires du départment socioculturel de la Mairie. Au nombre de trois personnes, ces derniers sont devenus par la suite les membres du comité communal locale de gestion et de suivi du projet. Paradoxalement ce sont les mêmes qui gèrent les fonds du projet puisqu’ils sont les seuls signataires pour des questions de retrait d’argent. La preuve est qu’aucun bénéficiaire ne siège dans ce comité, contrairement aux dispositions qui étaient arrêtées. Par ailleurs, des liens sociologiques existent entre ces derniers et leurs propensions à ne pas associer les beneficiaires dans les prises de decision (achat de matériels et d’équipements) alimentent des rumeurs de détournement de fonds mis à leur disposition. Ces rumeurs sont encore très persistantes à cause des broyeuses inadaptées et surfacturées achetées sans associer les bénéficiaires qui pourtant connaissent les types de broyeuses qu’il leur fallait et à moindre coût.

Sur le terrain, nous nous sommes rendu compte que six (6) broyeuses inadaptées ont été achetées et livrées à la Mairie puis remises aux bénéficiaires le 27 novembre 2008. Ces broyeuses ont ensuite été installées sauf celles du village de Yapokoi du fait de l’indisponibilité du site initialement prévu. Sur tous les autres sites, aucune activité n’a démarré depuis l’installation des broyeuses. La raison est que ces broyeuses n’étaient pas celles qu’il fallait.

Paradoxalement, à la page 6 du rapport du projet du mois d’août 2009, il est marqué que « *sur tous les autres sites, les femmes sont en activité et les machines sont utilisées conjointement par les beneficiaries directs et par les autres femmes des villages mais cette fois moyennant remuneration* ». C’est un rapport tronqué et mensonger car à cette date, les broyeuses ne fonctionnaient pas (puisqu’elles n’ont jamais fonctionné). Toujours à la page 6 dudit rapport, il est noté ce qui suit « *certaines femmes du fait de la réussite de leur activité en crééent d’autres. C’est le cas des femmes du village d’Anyama-Adjamé qui sont entrain de créér des plantations de manioc pour en definitive être leur source d’approvisionnement en manioc*…». Plus loin à la même page, on nous dit que 6 groupements sont créés et 5 sont effectivement en activité et que 120 femmes sont formés aux techniques de production et de vente. De mêrme, 100 sacs de manioc sont pillés par jour, 10 sacs de gari sont produits par semaine et 5 bâches d’attiéké sont produites par semaine. Tout ceci n’est pas vrai et ne reflète pas la réalité du terrain. A partir du moment où les broyeuses n’ont pas du tout fonctionné, comment peut-on dans le même temps produire des sacs de manioc pillé, des sacs de gari et des bâchés d’atiéké? Ce faux rapport augmente la suspission sur le détournement des fonds du projet au niveau d’Anyama.

Les broyeuses ne sont pas toutes fonctionnelles pour plusieurs raisons : l’absentéisme des machinistes, les coûts de production élevés, et des pannes sur des durées relativement longues (cf. encadré n°1). Ces contraintes multiples étaient susceptible de réduire les bénéfices que les bénéficiaires pouvaient tirer de la mise à disposition d’un tel équipement s’il était fonctionnel. L’utilisation erratique pour cause de retard de reparations allait générer des pertes considérables sur le plan financier. L’on est donc tenté de poser la question de l’utilité de tels investissements dans un environnement où le service après-vente n’est pas assuré. Il semble que ce soit pour l’instant des investissements à perte car dans tous les villages, la plupart des broyeuses sont en panne mécanique, sans qu’il ne soit toujours possible aux bénéficiaires d’accéder à des pièces de rechange fiables.

*Encadré n° 1 : Les problèmes des broyeuses*

« Les dents du moteur de notre broyeuse étaient cassées et ses boulons étaient tombés. Le manioc broyé avait une couleur noire et le grillage n’était pas bon. Même actuellement, la broyeuse ne travaille pas. Depuis qu’elle est arrivée, elle n’a jamais travaillé. On nous avait dit que la broyeuse était garantie pour trois mois. »

***Extrait de l’entretien avec A.T., Ahouabo***

La gestion des broyeuses semble être également un autre maillon faible du dispositif. Les comités de gestion des broyeuses ne devaient fonctionner réellement qu’autour de deux à trois personnes : le machiniste, la trésorière et le président de sorte que finalement, ce bien public se privatise avec le temps entraînant de ce fait une gestion patrimoniale et « familiale ». Du fait de l’absentéisme des autres membres des comités de gestion (ils n’ont jamais assisté aux reunions), les machinistes semblent être des acteurs essentiels de la gestion des broyeuses. En effet, sans eux ces équipements ne peuvent pas fonctionner. Même s’ils sont la plupart du temps deux sur une machine, il n’y a qu’une seule personne qui allait travailler réellement. Alors lorsque cette personne serait absente ou malade, les activités s’arrêteraient. L’on a pu noter à leur niveau une forte tendance à la démission pour des raisons de prime ou d’intéressement liés à l’absence d’un système de rémunération claire. Dans tous les villages, il n’existait pas de mode clair et précis de remuneration des machinistes. Puisqu’ils ont d’autres occupations, notamment les travaux champêtres, il sont à tout moment dans des dispositions de départ. Il se pose donc la question de leur formation et la question globale de la rentabilité de l’investissement qui nécessite une aussi grande force de travail et une grande disponibilité (encadré n°2).

Cette situation semble liée en partie à un manque de suivi du fonctionnement de ces dispositifs sur le terrain et à une limite de la formation reçue.

*Encadré n°2 : Les problèmes de machinistes dans le village de Ayamé-Adjamé racontés par G. H. présidente du comité de gestion de la décortiqueuse*

« Il y avait deux machinistes du village qui ont été formé. Après leur formation, les deux sont allés sur le terrain. Le premier jour qu’on devait mettre la machine en marche, les deux machinistes étaient là. Mais actuellement, le deuxième machiniste n’est plus là car selon lui, il s’est blessé le premier jour du travail et les femmes ne lui ont pas souhaité une bonne guérison. Au delà de tout ça, il faut reconnaître que la rémunération des machinistes nous pose de véritables problèmes. En effet, on a utilisé plusieurs scénarios. On rémunérait chaque machiniste sur le kilogramme de patte. Par exemple on peut lui donner 2 FCFA sur le kg et la machine peut travailler pour 100 kg par jour. Ce qui fait environ 20.000 FCFA par mois. Comme c’était insuffisant, on a décidé le paiement par litre de carburant dépensé et on le payait 15.000 FCFA chaque 100 litre de carburants dépensés. Ce qui faisait environ 15.000 FCFA par mois car les 100 litres de gasoil de la machine avoisinent un mois de travail. »

***Extrait de l’entretien avec G.H., Koulouan***

L’on a pu noter également des dysfonctionnements qui allaient pointer à l’horizon dans la gestion quotidienne des broyeuses au cas où ces dernières étaient fonctionnelles. En effet, des responsables de comité de gestion sont également responsables à la mairie, à la chefferie villageoise et à l’Eglise. Cette dispersion des forces, du temps et de l’intelligence est un frein à une gestion saine, rigoureuse d’un équipement dont la rentabilité est le plus souvent incertaine à court terme. Un suivi rapproché du comité de gestion serait dans ce cas indispensable pour donner l’impulsion nécessaire à une véritable gestion de l’équipement, ce qui aurait permis d’éviter des périodes d’inactivité de l’unité de production pour des questions administratives et financières urgentes.

Ainsi donc, ce projet a été un échec. Près de 15 000 000 FCFA ont été dépensés pour zero reinsertion. Alors que 120 femmes devaient directement en profiter, elles ont plutôt été grugées puisqu’en definitive elles ont été utilisée et instrumentalisées sous un pretext de l’existence d’un groupemement fictif en l’occurrence l’UGEFA. Cet échec remet à l’ordre du jour l’expertise préalable de ces groupements avant de leur octroyer des fonds. Dans le cas d’espèce, il s’agit de groupements dans lesquels aucune reunion ne se fait et n’ayant aucun antécédent en matière de travaux communautaires au niveau local à plus forte raison au niveau de l’insertion économique d’un projet d’envergure.

* **Au niveau du projet “Culture et commercialisation de vivrier : manioc et mais” de l’Union de la Jeunesse Communale d’Anyama (UJCA)**

Dans le rapport sus mentionné, comme résultat de ce projet, on nous apprends que 10 groupements de jeunes sont créés et son effectivement en activité et que 400 jeunes pratiquent les activités culturales. De meme, ce rapport affirme que 10 plantations ont été créées et que 8 bâchés de mais sont produits. Tout ceci n’est pas exact. Les plantations dont parle ce rapport existaient bel et bien avant le projet. Aucun groupement de jeunes n’a été créé par ce projet. Dans les villages, les jeunes ont toujours des groupements pour les activités champêtres. Ces groupements ne sont en aucun cas liés à l’UJCA. Cette structure avec la complicité de certains jeunes déjà en groupement a produit des listes fictives de parcelles qui auraient été loué à des propriétaires. Ce qui est un montage. Les propriétaires dont on nous parle et qui auraient loué leurs parcelles à 50 000 FCFA pour l’installation des jeunes n’en sont pas en réalité. Un contrôle effectué dans les villages indique clairement qu’aucun propriétaire n’a loué de parcelle à l’UJCA. Il s’agit en fait d’un système de corruption mis en place afin de récupérer les 500 00 FCFA de location, les jeunes travaillant déjà dans des parcelles de leurs parents et pratiquant les activités culturales avant le projet.

**8.2. Les resultats à Abobo**

* **L’Union Nationale des Jeunes de Côte-d’Ivoire (UNAJECI)**

L’Union Nationale des Jeunes de Côte-d’Ivoire section Abobo (UNAJECI) est un groupement de jeunes qui a coopté 5 jeunes pour le projet de « création d’un magasin de distribution de viande de bétail et de volaille congélé ». Il est à signaler que ce magasin n’a jamais existé alors que ces beneficiaries ont recu la somme de 632 500 FCFA. Avant la crise ces jeunes avaient déjà abandonné. Ce projet n’a pas duré plus de deux mois car il a été sous évalué. Pour un projet de 5 000 00 de FCFA, ce groupement n’a obtenu que 500 000 FCFA. Le mauvais montage du projet a conduit à son échec.

* **L’Union des Jeunes de la Commune d’Abobo (UJCA)**

L’UJCA est un groupement de jeunes qui a coopté 6 jeunes pour le « projet de mèches, de produits cosmétiques et de denrées alimentaires (riz, huile)». Il est à signaler que ces 6 jeunes étaient installés sur le marché d’Abobo. Avant que le financement n’arrive, le marché avait pris feu et le magasin de mèche a pris feu. Finalement, cést la vente de riz et de denrées alimentaires qui a été financée en tant qu’activité à hauteur de 900 000 FCFA. Lors de notre passage, le groupement n’existaient plus et les activités avaient été arêtes. Le projet a donc été un échec.

* **L’ONG YASSI Music Prod**

Elle a coopté 6 personnes pour le « projet de cordonnerie (fabrication et reparation de chaussures) ». Ce projet a échoué car après leurs installations, le groupement s’est disloqué. Une seule personne a toutefois continue l’activité jusqu’á ce qu’il rejoigne les rangs des FRCI en la faveur de la crise post-électorale. Ainsi donc 720 000 FCFA ont été déboursé pour zero resultats.

* **Association des Jeunes de l’Eglise CEMA (AJCMA)**

C’est une association proche de l’Eglise Chrétienne CEMA de la commune d’Abobo. Cette association a coopté 8 personne pour le « projet d’appui à la fabrication et à la commercialisation de sacs ». Ce projet d’un montant total de plus de 5 millions de FCFA a échoué deux mois après sa mise en oeuvre. Il n’y a donc pas eu de reinsertion encore moins de fabrication de sacs et de leur commercialization.

* **L’ONG Santé et Développement (SED)**

C’est une ONG basée à Bassam et qui est paradoxalement sélectionnée pour le « projet d’installation de 15 jeunes dans divers activités génératrices de revenus ». Cette ONG a donc coopté 15 jeunes afin que ces derniers bénéficient d’AGR. En termes d’AGR, 4 jeunes ont monté une cabine cellulaire, 4 ont monté une boucherie, 2 ont monté une petite entreprise de vente de mêches, 2 se sont specialisé dans la vente des oeufs, 2 autres se sont spécialisé dans la vente de pains fourrés et de lait caillé et 1 a créé une unite de vente d’attiéké. Le problème est qu’il s’agit d’une ONG dont l’expertise est en principe orientée vers les questions de santé et non vers des questions de reinsertion économique. En plus de cela elle n’est pas basée à Abobo mais à Bassam. Elle ne maîtrise donc pas la sociologie et l’économie locale. Comment alors peut-on confier un tel projet à une telle ONG? La preuve est que la boucherie montée par les 4 personnes a fonctionné pendant trois mois et a fait faillite. Les 4 jeunes n’ont donc pas pu s’insérer. Les 2 jeunes qui vendaient le pain fourré et le lait caillé ont également fonctionné seulement Durant trios mois et ont cessé leur activité. Parmi les deux, une jeune dame faisait le lait caillé et un jeune home faisait le pain fourré. La jeune dame est en ce moment en contrat au port d’Abidjan et le jeune homme a cessé son activité pour des problèmes de loyers impayés. Au niveau des autres petites enterprises, la plupart des jeunes ont disparu dès qu’ils ont obtenu les premiers financements.

**8.3. Les resultats à Port Bouet**

* **L’Union des Jeunes de Port Bouet**

A travers cette union, 10 jeunes bénéficiaires devaient être réinsérés dans le métier de coordonnerie. Pour ce faire, un budget de 5 953 500 a été mis à leur disposition. Malgré cet effort financier, aucun des 10 bénéficiaires n’est en activité. En terme de reinsertion économique le projet a donc échoué.

* **L’ONG Afrique Select**

A travers cette ONG, 7 jeunes beneficiaires devaient être réinsérés dans le métier de commercialisation de produits cosmétiques. Ils ont été financé à hauteur de 5 816 000 FCFA. En terme de résultat, aucun des 7 jeunes n’est en activité. Le projet est donc un échec.

* **L’association Amazone de la Salubrité Publique/Hygiène et Traitement des Eaux (ASP)/HTE**

Cette association a été mise en place par des femmes balayeuses de Port Bouet. Elles compte 40 membres beneficiaires du projet. Leur president a une experience dans le domaine pour avoir travailler à la société nationale de l’eau (SODECI). Cette association a été financé à hauteur de 18 337 720 FCFA. En terme de resultats, 7000 puits ont été assainis mais aucune femme n’a été réinsérée pour des problemes de redevance. En effet, les femmes ont assaini tous les puits avant encaissement de leur argent. La non coordination de la mairie qui devait obliger les populations à participer financièrement a plomber le projet.

* **L’Association des Jeunes du quartier Vanou**

A travers cette association, le projet devait réinsérer 20 jeunes dans l’activité de pêche. Ces jeunes ont été finance à hauteur de 7 747 500 FCFA. En terme de résultat, aucun bénéficiaire n’est en activité. Le projet a donc échoué.

* **L’ONG France Ivoire sang pour sang**

A travers cette ONG le projet devait réinsérer 35 jeunes dans l’activité de pêche. Ces jeunes ont été financés à hauteur de 17 001 180 après une formation de deux mois par le cabinet FORSCOT. En terme de résultat, tous ces jeunes sont toujours en activité. Ils ont créé 54 emplois et disposent d’environ 10 millions de FCFA dans leur compte domicilié à Ecobank. Ils se sont organizes en une cooperative de pêcheurs et dispose d’une administration digne d’une entreprise moderne.

* **L’Association femmes Battantes**

Dans le cadre de ce projet, cette association qui existe depuis 2004 devait aider 42 femmes à s’insérer dans l’élevage de volaille. Pour ce faire une somme de 7 677 030 FCFA a été mise à leur disposition. Elles ont été formé par le cabinet CRH (Cabinet Ressources Humaines agree par le FDFP) Durant 4 mois. En terme de résultat, ces femmes sont toujours en activité et leur ferme existe toujours. Elles ont créé 10 emplois. Elles ont commencé la vente de leurs produits et dispose en ce moment de la somme de 200 000 FCFA dans leur compte domicilié à Ecobank.

* **L’Association Nationale des Handicapés Physiques de Côte-d’Ivoire (ANAHPCI) section Port Bouet**

A travers cette association, 8 personnes devaient être réinsérées à travers une unite de savonnerie. Pour ce faire, elles ont bénéficié d’une formation de deux semaines donnée par le cabinet CAFOMIT. Une somme de 3 046 800 FCFA a été mise à leur disposition pour l’exécution du projet. En termes de résultat, aucun bénéficiaire n’est en activité et l’unité de savonnerie a fermé. La raison est liée au détournement de la somme de 2 000 000 de FCFA (représentant la première tranche du financement) par l’ancien president de l’association. L’autre raison est liée à la crise socio-politique.

* **Centre Intégré de Nutrition de Côte-d’Ivoire (CINCI)**

Cette ONG existe depuis 2006. Dans le cadre de ce projet, 16 de ses members ont bénéficié d’un financement à hauteur de 5 600 000 FCFA afin d’exécuter des activités pouvant leur permmettre de se réinsérer dans le tissue socioéconomique. Ces activités sont : la mercerie, la vente du charbon, la vente de pagnes, etc.). En terme de résultat, suelement 6 personnes sont encore en activité. Elles sont installées à deux par AGR. Trois AGR fonctionnent toujours.

* **Coopérative des Transactions des Produits Agro-pastoraux et Halieutiques de Côte-d’Ivoire (COTRAPAHCI)**

Cette cooperative composé d’agriculteurs et d’éleveurs, est créée depuis 2004. Dans le cadre de ce projet, il devait aider à la reinsertion socio-professionnelle de 25 jeunes à travers deux activités : une activité d’élevage de volailles et une activité de production de vivrier. Pour cela, elle a bénéficié d’un financement de 7 677 030 FCFA. En terme de résultat, aucun jeune n’a été inséré et toutes les deux activités sont arrêtées. Au niveau de la première activité, la quasitotalit;e des pondeuses a été décimée. Au niveau de la deuxième activité, la saison pluvieuse et la crise sociopolitique ont tout anéanti.

* **L’Association Culture et Loisir**

Cette association qui n’est pas légalement constituée a mis 12 de ses membres à la disposition du projet afin de les réinsérer dans les activités de plomberie et de bâtiment. Ces derniers ont bénéficié d’un financement à hauteur de 5 410 000 FCFA. En terme de résultat, seulement 5 personnes sur les 12 continuent l’ectivité. Un comité de gestion supervise les activités.

* **L’Association El Shadai**

A traverS cette association, le projet a voulu réinsérer 5 jeunes (tous des femmes) dans le métier dfe la fabrication et de la commercialiSation de jus. En terme de résultat, les 5 femmes sont toujours en activité et ont créé 10 emplois. Il s’agit de 10 jeunes de la commune qui ont été emplyés. Elles ont ouvert un compte à Ecobank où elles on tune épargne de plus de 200 000 FCFA.

* **Groupement des Eleveurs de Port Bouet (GEPB)**

Ce groupement existe depuis 2006. Dans le cadre de ce projet, ce groupement devait aider à la reinsertion de 15 jeunes à travers les activités de volaille (poulets, pigeons et lapins). Pour cela, il a bénéficié d’un financement à hauteur de 7 677 030 FCFA. En terme de résultat, sue les 15 personnes, 5 sont encore en activité et 10 ont abandonné. Ces 5 ont un compte association domicilié à Ecobank et ont pu épargner la somme de 75 000 FCFA sur ce compte.

* **Formation et installation des jeunes filles**

Ce sont des jeunes filles qui sont issues de l’école de formation du centre pilote. Elles étaient 50 filles à bénéficier du projet. Il s’agit de coiffeuses et de couturières. Elles ont été formé Durant trois mois par le cabinet ESCAM base à San Pédro. Ces filles ont bénéficié d’un financement à hauteur de 16 646 680 FCFA. En terme de résultat, 12 bénéficiaires sur 50 sont toujours en activité. Une seule femme a ouvert un compte dans une institution de microfinance et a une épargne de 20 000 FCFA.

* **Union des Jeunes Musulmans**

Cette association existait avant le projet. Elle comptait en son temps plus de 200 personnes qui pratiquaient le commerce de jus. A travers cette union, le projet cherchait à réinsérer 5 femmes à travers les activités de fabrication et de commercialisation de jus. Ces femmes ont été formé durant deux semaines par le cabinet CAFOMIT. Elles ont bénéficié d’un financement à hauteur de 630 000 FCFA. En terme de résultat, les 5 femmes sont toujours en activité. Elles ont ouvert un compte dans une institution de microfinance et y ont épargne la somme de 200 000 FCFA.

* **Association des Jeunes Eleveurs de Port Bouet (AJEP)**

Cette association est affiliée à l’Union des Jeunes de la Commune de Port Bouet. A travers cette association, le projet cherchait à insérer 15 jeunes dans les activités d’élevage de poulets. Ces jeunes ont bénéficié de deux mois de formation par le cabinet 2KTL-MS. Ils ont bénéficié d’un financement à hauteur de 6 587 200 FCFA. En terme de résultat, les 15 jeunes ne sont plus en activité. Les activités qui avaient timidement commencé se sont arrêtées avant la crise post-électorale. Le projet a donc échoué.

* **Conclusion sur Port Bouet**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Structure | Nombre de jeunes au départ | Montant du Financement en FCFA | Cabinet de Formation et Durée de la formation | Nombre de jeunes ayant réussi à s’insérer | Nombre de jweunes ayant échoué à s’insérer | Nombre de comptes créés | Monatnts de l’épargne realize en FCFA | Nombre d’emplois créés | Nombre de jeunes continuant le projet |
| L’Union des Jeunes de Port Bouet | **10** | **5 953 500** | **Pas de formation** | **0** | **10** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| L’ONG Afrique Select | **7** | **5 816 000** | **Pas de formation** | **0** | **7** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| L’association Amazone de la Salubrité Publique/Hygiène et Traitement des Eaux (ASP)/HTE | **40** | **18 337 720** | **Pas de formation** | **0** | **40** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| L’Association des Jeunes du quartier Vanou | **20** | **7 747 500** | **Pas de formation** | **0** | **20** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **L’ONG France Ivoire sang pour sang** | **35** | **17 001 180** | **FORSCOT (2 mois)** | **35** | **0** | **1** | **10 000 000** | **54** | **89** |
| **L’Association femmes Battantes** | **42** | **7 677 030** | **CRH**  **(4 mois)** | **42** | **0** | **1** | **200 000** | **10** | **52** |
| L’Association Nationale des Handicapés Physiques de Côte-d’Ivoire (ANAHPCI) section Port Bouet | **8** | **3 046 n800** | **CAFOMIT (2 semaines)** | **0** | **8** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **Centre Intégré de Nutrition de Côte-d’Ivoire (CINCI)** | **16** | **5 600 000** | **Pas de formation** | **6** | **10** | **0** | **0** | **0** | **6** |
| Coopérative des Transactions des Produits Agro-pastoraux et Halieutiques de Côte-d’Ivoire (COTRAPAHCI) | **25** | **7 677 030** | **Pas de formation** | **0** | **25** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **L’Association Culture et Loisir** | **12** | **5 410 000** | **Pas de formation** | **5** | **7** | **0** | **0** | **0** | **5** |
| **L’Association El Shadai** | **5** | **………….** | **Pas de formation** | **5** | **0** | **1** | **200 000** | **10** | **15** |
| **Groupement des Eleveurs de Port Bouet (GEPB)** | **15** | **7 677 030** | **Pas de formation** | **5** | **10** | **1** | **75 000** | **0** | **5** |
| **Formation et installation des jeunes filles** | **50** | **16 646 680** | **ESCAM**  **(3 mois)** | **12** | **38** | **1** | **20 000** | **0** | **12** |
| Union des Jeunes Musulmans | **5** | **630 000** | **CAFOMIT**  **(2 semaines)** | **5** | **0** | **1** | **200 000** | **0** | **5** |
| Association des Jeunes Eleveurs de Port Bouet (AJEP) | **15** | **6 587 200** | **2KTL-MS**  **(2 mois)** | **0** | **15** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| Total | **305** |  |  | **115** | **190** | **6** | **10 695 000** | **74** | **189** |

A Port Bouet, sur les 305 jeunes ayant bénéficié du projet, 115 ont réussi à s’insérer tandisque 190 ont abandonné. 6 compte d’associations ont été créé et une épargne totale de 10 695 000 FCFA a été réalisée sur ces comptes. 74 emplois ont été créé et 189 jeunes continuent leurs activités.

**8.4 Les resultats à Treichville**

* **ASSOCIATION DES JEUNES D’HABITAT CRAONE ( AJHC)**

Activité génératrice de revenus à travers l’Association des Jeunes d’Habitat Craone (AJHC). L’activité a consisté à agrandir un atelier de soudure. La mise en place de l’association s’est faite en 2007. Elle a donc été crée par rapport à l’avènement du projet annoncé par la mairie. Se mettre en association était la condition pour bénéficier des différents projets. Mais, en ce qui concerne l’atelier de soudure, les bénéficiaires ne faisaient pas partir de ladite association puisqu’ils n’habitaient pas le quartier .Car pour faire partir de l’association, il fallait habiter le quartier. Cette structure (section) s’est donc affiliée à l’association sans l’appartenir pour bénéficier des fonds décaissés par le PNUD. Notons que l’association des jeunes d’habitat craone est légalement constituée. La section atelier de soudure regroupe 10 personnes (3 chefs et 7 apprentis) . cette section existait avant le projet mais en dehors du site actuel. C’est après le financement du PNUD que les membres de l’atelier ont délocalisé et occupe le site actuel. L’AJHC, a reçu les financement du PNUD à hauteur de 6 000 000 FCFAf et elle a donné 2 500 000 FCFA à la section agrandissement d’un atelier de soudure. Les membres de l’association, sachant que les bénéficiaires (atelier de soudure) ne faisaient pas partir de ladite association se sont opposé à leur installation sur le site choisi. C’est la mairie et le comité de suivie qui ont négocié avec les riverains afin les bénéficiaires puissent s'installer. Aussi le comite de suivie dirigé par LIA ZADI et TRAE jules suivaient quotidiennement les activités et rendaient compte au point focal du projet Monsieur ASRA raphael qui se chargeait de régler les frictions entre les membres de l’équipe pour faciliter la réalisation des activités. Les agents du PNUD à la personne de M benjamin faisait des visites occasionnellement pour constater l’avancement des activités du projet. Il est clair que le budget de départ est ce que le PNUD à octroyé à l’association qui est de 2 500 000FCFA. L’association a donc utilisée cette somme pour l’achat des kits d’installation afin d’être efficace dans la réalisation de nos activités. A partir de l’activité de base qui est celle de l a soudure, l’association devrait créer des petites et moyennes entreprises dérivées de l’activité principale. Ce que l’association n’a pu faire. Par contre, à part la soudure, l’atelier confectionne des bâches, confectionne des grillages. L’association à travers l’atelier emploie 7 jeunes qui ne sont pas rémunéré mais qui apprennent le métier de soudure. C’est clair que l’association, n’ayant pas beaucoup de marché, ne peut pas employer de façon véritable ces jeunes. L’association devient en quelque sorte une maison d’apprentissage pour les jeunes qui veulent bien apprendre le métier(les jeunes du quartier). La section soudure de l’association compte 3 personnes à avoir un compte à la banque à partir des activités su cités.

Chef atelier : DJE lazare ( 200 000 FCFA en épargne)

Chef soudure : CAMARA lacine ( 150 000 FCFA en épargne)

Soudeur : BAMBA adama ( 100 000 FCFA en épargne )

Tous ces comptes sont domiciliés à la CECP. Le projet continue de fonctionner malgré les difficultés rencontrées et à ce jour l’association à besoin de renouveler les kits de travail.

* **THIMO : Assainissement des caniveaux et pré collecte d’ordures ménagères**

Ce projet a échoué. Ladite association s’est mise en place en 2007 dans l’attente du projet. La section THIMO regroupait 30 membres qui étaient chargés de nettoyer les caniveaux pour faciliter l’évacuation des eaux usées. compte tenu du problème d’évacuation d’eaux usées que connaissaient le quartier, l’association a mis en place une équipe qui devrait nettoyer les caniveaux, dératiser le quartier et pré collecter les ordures. L’association a reçu 3 500 000 FCFA pour les activités cités en amont. Mais la mairie qui devrait sensibiliser la population, récupérer les ordures pré collectées n’a pu faire son travail. Cela a rendu pénible l’activité des jeunes. La formation que l’association devrait recevoir dans le cadre de ces activités n’a pu être dispensée par le FDFP. Les agents du PNUD ont menés des visites pour voir l’avancement des activités. L’association rendait compte au comité de suivi de façon régulière. La somme demandée pour la réalisation du projet a été donné dans sa totalité. Il s’agit de 3 500 000 FCFA. Tout le budget a été consommé avec les achats des différents matériels de travail. (Brouette, râteaux, pelles, etc..). En ce qui concerne les résultats qui devraient être atteints, l’association a pu faire nettoyer les différents caniveaux du quartier pour l’évacuation rapide des eaux usées. Aucune dératisation n’a pu être réalisée. Le projet n’a pu insérer aucun jeune parce que, après l’activité tous les jeunes de l’association sont toujours au chômage. Aucun membre de l’association n’a pu faire une épargne à partir des activités menées. Aucun emploi n’a été crée également. L’association n’est plus opérationnelle, elle est quasi inexistante. Les activités ont été arrêtées.

* **ONG K. POTE MON POTE**

Cette ONG avait pour activité la commercialisation de jus naturel( jus de passion, ananas)

En termes de résultats, elle a échoué à réinsérer ses membres sur le plan économique et social. L’ONG existe depuis 2006 et est légalement constituée. Son siège est le domicile de son président. C’est donc son business. Elle regroupe près de 25 personnes mais en ce qui concerne l’activité de commercialisation de jus naturel , elle concernait 4 jeunes femmes. La mission de l’ONG est de permettre aux jeunes sans emplois de mener les activités commerciales afin de s’auto-suffire. L’ONG a reçu un premier versement du PNUD en raison de 200 000 FCFA. N’ayant pas pu fournir un rapport concernant ses activités, elle n’a pas pu recevoir le reste du financement qui s’élevait à 300 000 FCFA. Les membres de l’ONG n’ont reçu aucune formation dans leur secteur d’activité. Le budget du projet était de 500 000 FCFA et était destinée à la confection et à la commercialisation du jus naturel dans la commune de Treichville. L’ONG n’a reçu que 200 000 FCFA donc n’a pu débuter ses activités par faute de moyen. Elle ne savait pas qu’elle devait produire un rapport avant l’obtention totale des fonds demandés. Par ailleurs, aucun membre de l’ONG n’a reçu de formation et la mairie n’a pas divulgué les vraies information concernant les activités de l’ONG. A partir de cette activité, les jeunes filles de l’ong devraient s’insérer socio économiquement. Mais force est de constater que l’activité n’ayant fonctionnée, aucune jeune filles n’a pu avoir un emploi. Elles sont toutes au chômage. Aucune épargne n’a été réalisée et aucun compte n’a été ouvert.

* **ONG CŒUR ACTIF**

**ACTIVITE : Lutte contre l’insalubrité à treicville**

**RESULTAT : ECHEC**

L’ONG cœur actif a été crée pour le projet. Elle est légalement constituée. Elle regroupe au moins à son sein 45 membres. Elle a pour rôle nettoyer les caniveaux, sensibiliser la population à l’utilisation des sacs poubelles et de pré collecter les ordures ménagères. Le projet était suivi par un comité de suivi, la mairie et le PNUD. Leur rôle était d’encadrer les activités de l’ONG. C’est seulement les agents du PNUD qui sont venu sur le terrain pour voir l’avancement des activités. En ce qui concerne les deux autres cités, ils n’ont pas fait leur travail. La mairie n’a pas accompagné les activités. Le budget du projet s’élevait à 4 000 000 FCFA et l’ONG a bel et bien reçu la totalité des fonds octroyé par le PNUD. Le budget a été consommé dans sa totalité avec l’achat du matériels de travail qui sont : les charrettes, les brouettes, pelles etc. En termes de résultat, l’ONG n’a pu atteindre aucun résultat positif et aucune formation n’a été donnée par le FDFP. A ce jour aucun jeune n’a pu être insérer à travers ce projet. De même aucune épargne n’a été faite et aucun emploi n’a été crée. Les activités ne fonctionnent plus. L’ONG également ne fonctionne plus. Les jeunes ont tout abandonné et plusieurs d’entre eux se sont fait enrôlés dans la nouvelle armée FRCI.

* **ASSOCIATION DES JEUNES YOBOU LAMBERT**

**ACTIVITE : Assainissement et pré collecte d’ordures ménagères**

**RESULTAT : ECHEC**

Cette association née avant le projet, en 2006. Elle organisait des tournois de football, des opérations coup de balai pour assainir le quartier. Elle est légalement constituée. Elle regroupe tous les jeunes du quartier mais a comme membres actifs 10 personnes. La mairie a accompagné l’association ainsi que le comite de suivi. Les agents du PNUD sont également venus sur le terrain pour voir l’avancement des travaux. Cette association a été financée à hauteur de 3 000 000 FCFA. Aucun résultat positif n’a été atteint. Aucune insertion n’a été observée au niveau des membres de l’association. Aucune épargne n’a été effectuée par les membres de l’association et les activités sont arrêtées.

* **ONG LA COMPASSION**

**ACTIVITE : Création d’un lavage auto moderne**

**RESULTAT : ECHEC**

C’est une ONG fictive, crée pour le projet et n’existe plus à ce jour. Le lavage auto n’a jamais vu le jour à cause d’un problème de terrain. Le budget au départ était de 3 000 000 FCFA et les bénéficiaires n’ont reçu 1 100 000 FCFA comme première tranche. Aucun résultat positif n’a été atteint vue que l’activité n’a jamais fonctionné.

* **Ouverture d’un magasin de mèches et de tresses**

**RESULTAT : succès**

Un groupe de jeunes filles étaient affiliées à l’ONG sans en être membres à part entière. Après le retrait de l’argent elles se sont séparées de cette ONG. Leurs activités ont été suivies par le comité de suivi et par les agents du PNUD. Seule la mairie n’est pas venue voir les avancements des travaux. Le budget au départ était de 800 000 FCFA et elles ont reçu la somme de 900 000 FCFA pour la location d’un magasin ce qui n’a pas été possible car entre temps, les prix de location des magasins ont flambés. A ce jour le budget à permis de fonctionner de façon restreinte vue les couts du marché ne sont pas stables. Des comptes bancaires ont été créés à ECOBANK. Le projet continue de fonctionner mais en lieu et place d’un magasin ce ne sont que des box qui sont sur le site des activités.

* **ASSOCIATION DES JEUNES DE LA CITE DOUANE PHB**

**ACTIVITE : Pré collecte d’ordures ménagères**

**RESULTAT : Succès**

Cette association existe depuis 2006 et a organisé plusieurs activités notamment : l’opération coup de balai, l’organisation de tournois de football. L’association regroupe tous les jeunes du quartier et a 4 membres actifs et 10 pré-collecteurs. Tous les partenaires ont joué leur rôle. La mairie les a accompagnés dans leurs actions en sensibilisant la population. Les agents du PNUD ont effectués leur visite quotidienne et le comité de suivie a encadré leurs activités. Cette association a obtenu un financement à hauteur de 3 000 000 FCFA qui a permis l’achat du matériel de travail. Les bénéficiaires insérés à ce jour sont au nombre de 8. IL s’agit des prés collecteurs qui travaillent aujourd’hui en freelance. Aucune épargne n’a été faite par ces bénéficiaires car ils estiment que leur revenu ne leur permet pas d’épargner. Le projet a donc créé des emplois pour 8 personnes et n’a pu insérer les 6 autres. Les prés collecteurs ont entre 1500 et 2000 francs par jour. Les activités de ce projet continuent. Cependant c’est le comite de suivi et la mairie qui suivent plus ces bénéficiaires.

**8.5. Les resultats à Grand Bassam**

* **COOPERATIVE BENKADY DE MODESTE**

**ACTIVITE : PROJET DE CULTURE DE LA TOMATE ET DES CULTURES VIVRIERES ET MARAICHERES**

La coopérative est née en 2008 et elle dispose de statuts et de règlements intérieurs. Un récépissé administratif a été déposé à la mairie. A travers cette coopérative, le projet a tenté d’insérer 15 jeunes dans les cultures maraîchères et vivrières. Avant le projet chaque jeune exploitait sa parcelle tout seul. Le projet a été financé à hauteur de 2 362 000 FCFA. Un compte bancaire a été ouvert à ECOBANK pour la domiciliation des fonds. C’est dans ce compte que le virement des 2 362 000 a été fait En termes de résultats, ils ont créé des champs de tomates combe-combe, gombo, piments. Pour l’instant, ils n’ont pas créé d’emploi.

* **COOPERATIVE DES BIJOUTIERS DE BASSAME**

**ACTIVITE : PRODUCTION ET VENTE DE BIJOUX**

Cette coopérative existe depuis 2009. Le projet a tenté d’insérer 4 personnes de cette coopérative à travers les activités économiques de production et de vente de bijoux. Ces activités ont été financées à hauteur de 800 000 FCFA. Un compte a été ouvert à la CECP. En termes de résultat, le projet a été un succès. Il a permis la construction d’une bijouterie moderne et d’un point de vente à l’entrée de Bassam. Cette activité a également permis la création de 4 emplois.

* **COOPERATIVE DE MANIOC BASSAM COTRAMAG**

**ACTIVITE : PRODUCTION DE MANIOC ET PRODUCTION D’ATTIEKE.**

Cette coopérative existe depuis 2009. Elle détient un récépissé de la sous-préfecture datant de juillet 2009. Le projet a tenté d’insérer 15 jeunes de cette coopérative dans la production de manioc et d’attiéké. Ces jeunes ont été financé à hauteur de 3 170 000 FCFA Ils ont ouvert un compte à ECOBANK de BASSAM. Ils ont reçu le premier versement de 2 019 000 f sur leur compte. Avec ce premier versement, ils ont acheté une broyeuse et les ustensiles de production de l’attieké. Au moment de notre enquête de terrain, ils n’avaient pas encore reçu le reste du financement. En termes de résultat, la coopérative continue toujours ses activités et aucun emploi n’a été créé. De même aucune épargne n’a été réalisée.

* **COOPERATIVE DES PRE-COLLECTEURS D’ORDURES BASSAM**

**ACTIVITE : PRE-COLLECTE D’ORDURES MENAGERES**

Cette coopérative est née en juillet 2009 et dispose d’un récépissés de la préfecture et d’un autre récépissé de la mairie. Le projet a tenté d’insérer 7 jeunes de cette coopérative dans les activités de pré-collecte des ordures ménagères. Avant le projet, ces jeunes exercaient déjà ce métier. Ces jeunes ont été financé à hauteur de 8 747 700 FCFA. Ils ont ouvert un compte à la CECP. En termes de résultats, ils ont acheté un motoculteur et un tracteur. Ils ont réalisé une épargne à hauteur de 250 000 FCFA.

* **COOPERATIVE D’HUILE DE COPRAH**

**ACTIVITE : production de l’huile de coprah**

Cette coopérative existe depuis 2005 de façon informelle et elle avait son marché au niveau des femmes ghanéennes et togolaises. A partir de 2009, elle a obtenu son récépissé. Le projet a tenté de réinsérer 30 jeunes de cette coopérative à travers la production de l’huile de coprah. Ces jeunes ont été financés à hauteur de 5 005 000 FCFA. Ils ont ouvert un compte à Ecobank. En termes de résultats, ils ont acheté une broyeuse de coprah, ils ont et aménagé le local et l’a doté en électricité. Toutefois, le projet n’a pas encore débuté.

* **COOPERATIVE DE PRODUCTION DE JUS COBAJUS**

**ACTIVITE : PRODUCTION ET VENTE DE JUS**

Cette coopérative est légalement constituée depuis 2004. Le projet a tenté de réinsérer 20 femmes de cette coopérative dans des activités de production et de vente de jus. Elles ont été financé à hauteur de 3 000 000 FCFA. Elles ont ouvert à cet effet un compte à Ecobank. En termes de résultat, cette coopérative a créée une unité de production de jus et de l’eau.

Elle a acheté une machines de découpage de sachet de jus. Elle a créée 10 emplois et a épargné 350 000 FCFA.

* **COOPERATIVE D’ENTREAIDE DES FEMMES DE BASSAM COEFEBA**

**ACTIVITE : PRODUCTION ET VENTE DE PAGNE INDIGO**

Cette coopérative est légalement constituée depuis 2001. Le projet a tenté d’insérer 15 jeunes de cette coopérative dans la production et la vente de pagne indigo. Ces jeunes ont été financé à hauteur 5 000 000 FCFA. Ils ont ouvert à cet effet deux comptes. Un compte à ECOBANK et un autre à la COOPEC. En termes de résultat, ils ont épargné 250 000 FCFA et ont créé 10 emplois.

* **COOPERATIVE D’ELEVAGE DE POULETS MOOSSOU1**

**ACTIVITE : PRODUCTION ET VENTE DE POULET.**

Cette coopérative est créée depuis 2008. Le projet a tenté de réinsérer 10 jeunes de cette coopérative dans la production et la vente de poulets. Ces jeunes ont été financé à hauteur de 2 800 000 FCFA et ont ouvert un compte à la CECP. En termes de résultats, la vente des poulets de la première année leur a fait un bénéfice de 595 000 FCFA. Ils ont réinvesti le bénéfice dans l’achat de 300 poussins. Ils ont créé un emploi de gardien.

* **COOPERATIVE DE SAVON EBRAH**

**ACTIVITE : PRODUCTION ET VENTE DE SAVON.**

Cette coopérative est légalement constituée depuis 2005. Le projet a tenté de réinsérer 25 jeunes de cette coopérative dans la production et la vente de savons. Ils ont été financé à hauteur de 2 220 000 FCFA. Ils ont ouvert un compte à la CECP. En termes de résultats, ils ont construit des locaux et ont acheté du matériel de production et de vente de savon. Ils n’ont pas réalisé d’épargne et ils n’ont pas créé d’emplois.

* **COOPERATIVE D’ELEVAGE DE LA PIN MOOSSOU2**

**ACTIVITE : ELEVAGE ET VENTE DE LAPINS**

Cette coopérative est légalement constituée depuis 2006. Le projet a tenté de réinsérer 7 jeunes de cette coopérative dans l’élevage et la vente de lapins. Ils ont été financé à hauteur de 3 637 700 FCFA. Ils ont ouvert un compte à la CECP. Ils ont utilisé ce financement pour la construction des locaux de production et l’achat des lapereaux. En termes de résultats, les 7 jeunes sont toujours en activité.

* **COOPERATIVE DE FUMOIR AZURETTI**

**ACTIVITE : FUMOIR ET VENTE DE POISSONS**

Cette coopérative est légalement constituée depuis 2004. Le projet a tenté de réinsérer 20 jeunes de cette coopérative dans la vente de poissons. Elles ont été financées à hauteur de 6 675 000 FCFA. Elles ont ouvert un compte à ECOBANK. En termes de résultats, l’activité n’a jamais commencé. C’est donc un échec.

* **COOPERATIVE DE PECHE DE MOOSSOU**

**ACTIVITE : PECHE**

Cette coopérative est légalement constituée de puis 2009. Le projet a tenté de réinsérer 15 jeunes de cette coopérative dans les activités de pêche. Ils ont été financé à hauteur de 4 072 000 FCFA et ont ouvert un compte à la COOPEC. Ils ont utilisé le financement pour acheter les pirogues et les pièges de crabes. En termes de résultats, le projet est un échec. En effet, à la faveur de la crise sociopolitique tous les membres de la coopérative ont disparu avec les pirogues.

**8.6. Les resultats à Bouaké**

* **L’ONG ESPOIR-VIE**

Dans le cadre de ce projet, cette ONG devait aider à insérer sur le plan professionnel 80 jeunes (filles et garcon) dans les métiers de couture, coiffure et Batik. Parmi ces 80 jeunes, 30 ont déjà fini leur formation en couture et en coiffure au centre de formation de l’ONG. Les 50 autres beneficiaries sont répartis comme suit : 20 jeunes en formation en couture et en coiffure et 30 autres qui font leur formation en Batik. Le projet a également consisté à renforcer les capacities matérielles du centre de formation et de l’aménagement d’ateliers de formation pour le Batik.

* + **Formation des jeunes**

Dans le cadre logique du projet, il est mentionné la formation de 50 jeunes (filles et garcons) dans les métiers de couture, de coiffure et de Batik. Sur le terrain, la formation a effectivement été assure par des moniteurs, des maîtres coiffeurs et des maîtres tailleurs. Toutefois, la formation en batik a connu de nombreuses difficulties dans sa mise en oeuvre car le batik est une nouvelle discipline enseignée au programme de formation de ce centre. Ainsi, prévu pour commencer au second trimestre de la mise en oeuvre du projet, ce nest qu’au quatrième trimestre que la formation a débuté. Ce retard a été dû à la non disponibilité de moniteur dans cette discipline. Ce qui n’a pas permis l’atteinte de l’objectif de former 30 jeunes au métier de l’art batik. Seulement 10 jeunes ont pu bénéficier de cette formation. Cette formation s’est realisée en une seule vague au lieu de deux comme prévues dans la mise en oeuvre. Cette formation a duré 3 mois et s’est déroulée dans les mois de Octobre, Novembre et décembre de 2009.

Au delà des formations dans les métiers de coiffure, couture et de batik, l’ONG a formé les jeunes en entrepreneuriat et en gestion d’AGR. Effectivement, des modules de formation en entrepreneuriat et en gestion d’AGR non pris en compte financièrement par le projet ont été dispensé aux jeunes. Cette formation consistait à permettre aux jeunes en fin de formation à être installé et dynamique afin de mieux gérer leurs ateliers. Cette formation complémentaire en gestion et comptabilité simplifiée a été animée par l’ONG ESI (Encadrement du Secteur Informel) qui est affiliée à la Chambre des Métiers de Bouaké.

* + **Installation des jeunes en fin de formation**

Les jeunes ont été installés par équipe de deux, trios ou quatre personnes dans des locaux abritant leur atelier. L’installation a consisté à l’aménagement et à l’équipement de ces ateliers en matériels necessaries pour l’exetrcice de leur métier. Le projet a contribute aux charges liées aux frais de location des ateliers sur une période de six (06) mois à compter de la date d’installation. L’installation s’est faite en deux vagues. La première vague d’installation a concerné les jeunes issus des promotions 2008 et 2009 de couture et de coiffure. Leur installation a débuté en janvier et février 2009 par l’identification et l’aménagement des locaux devant arbiter les ateliers de couture et les salons de coiffure. Par la suite, les jeunes ont recu l’ensemble des kits d’installation en presence des autorités et des représentants du PNUD (bureau de Bouaké) le 14 mars 2009. Ce sont au total 30 jeunes répartis en 07 ateliers de couture, 04 salons de coiffure.

Après l’installation de la première vague de 30 jeunes, 46 autres jeunes formés en couture, en coiffure et en batik ont été installés. Leur installation a débuté par une periode de trios mois de stage auprès d’artisans pour s’imprégner de la vie et de la gestion des ateliers. Les kits d’installation leur ont été remis en novembre 2009.

* + **Résultats**

Les 10 jeunes qui faisaient le métier de batik n’ont plus continué. Ils ont abandonné pour une question de rentabilité immediate “le métier n’est pas rentable. L’argent ne sort pas. On souffre pour rien” (Entretien avec S.D., un bénéficiaire pour le métier de batik à Bouaké). Pour ces jeunes, cést un métier de luxe qui est juste bon pour les tourists et donc pour les zones touristiques. Au niveau de la couture et de la coiffure, seulement 20 jeunes sont encore en activité après la cloture du projet. Ils se sont mis en association et ont rédigé un statut et un reglément intérieur. Ils n’ont pas encore de récepissé.

* **L’ONG Programme d’Appui à l’Insertion Professionnelle et Sociale (PAIPS)**
  + **Une ONG dont l’expertise est avérée historiquement**

Le PAIPS est une initiative née de la volonté de certains partenaires d’identifier et d’accompagner des associations de jeunes afin de renforcer leur vie associative et de travailler sur les questions de leur insertion professionnelle. Il a été motive par le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement et mis en oeuvre en juin 2000 par l’Association Francaise des Volontaires pour le Progrès (AFVP). Depuis janvier 2006, l’AFVP s’est retire du programme et ce dernier est devenu une ONG. L’ONG PAIPS a ainsi été créé officiellement en janvier 2008. Il a été habilité au FDFP. De 2000 à 2003 le PAIPS a soutenu des AGR à fonds perdus. De 2004 à 2006, il a finance 127 AGR dans le secteur de l’informel.

* + **L’ONG et le projet du PNUD**

Dans le cadre de ce projet, cette ONG devait aider à l’insertion de 30 jeunes (homes et femmes) à travers l’exploitation d’une parcelle de culture maraîchères (1/2 ha de carotte, 1 ha de chou, ½ ha de laitue) située dans une zone marécageuse de la commune de Bouaké. Ces 30 jeunes appartiennent à l’Association des Jardiniers de Dougouba (AJD) pour 15 d’entre eux et à l’association des jeunes du village de Kouassiblékro (village situé à 3km de Bouaké) pour les 15 autres.

* + **Résultats**

Selon le Cadre Logique, le projet devait contribuer à l’autonomisation financière des jeunes. Pour ce faire, les groupements de jeunes devaient avoir une autonomie financière à travers l’ouverture de comptes bancaires et devaient le prouver par des carnets. Sur le terrain, ces comptes n’existent pas. Les groupements n’ont pas de compte bancaire. L’AJD et l’association des jeunes de kouassiblékro ne disposent pas de comptes bancaires aussi bien au niveau des groupements qu’au niveau individuel. Seulement un compte existe à la coopec et appartient à l’ONG et non aux groupements des jeunes. Au niveau des jeunes de l’AJD, sur les 15 jeunes au depart, 7 sont toujours en activité. Les autres ont abandonné. Par contre au niveau des jeunes de kouassiblékro, sur les 15 au depart, personne n’est en activité en ce moment. Il faut donc conclure que globalement, les jeunes ont abandonné le projet pour plusieurs raisons. D’abord leur formation n’est pas continue pour des personnes qui n’ont aucune notion de base. Par ailleurs, les cultures maraîchères ont besoin d’une presence continue des beneficiaries pour les arrosages tôt le matin avant la levee du soleil et dans la soirée avant le couché du soleil afin que l’eau puisse s’infiltrer à un niveau très important. C’est un facteur limitant car les jeunes ne suivent pas ce rythme. Enfin, parallèllement aux cultures maraîchères, les jeunes ont d’autres activités. Ce qui pose problème car ce sont des activités qu’il faut mener en continu.

* **L’ONG Maison de l’Enfance**
  + **Une ONG dont l’expertise est avérée historiquement**

L’ONG La Maison de l’Enfance est une institution sociale fondée en 1970 par les Religieux de Saint Vincent de Paul de la paroisse Saint Martin de Bouaké. Elle avait pour objectif de prendre en charge les garçons livrés à eux-mêmes du fait de la démission des parents, et se retrouvant par conséquent dans la rue par la réinsertion sociale et professionnelle de ces garçons. Des équipes d’éducateurs, de formateurs professionnels (alphabétiseurs, techniciens en agropastorale, artisans), ont pris en charge la formation de ces enfants, lorsqu’il s’avérait impossible de les réinsérer dans le circuit scolaire formel.

En 1982, un partenariat avec le Ministère des Affaires sociales a permis la mise à disposition de l’institution d’un personnel de l’État : assistante sociale, enseignant, maître d’internat, éducateur spécialisé etc… Ce partenariat a duré une douzaine d’années. En 2002, c’est-à-dire 30 ans après, près de 500 enfants ont pu être pris en charge, en internat ou en externat selon les besoins : 30 % ont pu retrouver une scolarisation normale. Certains ont pu entrer dans des institutions de l’État : armée, corps préfectoral, institutions judiciaires… 50-60 % ont été orientés dans des activités artisanales ; 10-20 % ont repris le chemin de la rue sans laisser d’adresse, ou ont choisi des activités de survie.

En mars 2003, avec l’avènement de la crise politique, la Maison de l’Enfance qui, au départ s’occupait des enfants de la rue et des orphelins, a ouvert en pleine crise ses portes et a mis sur place un nouvel objectif celui d’un programme de Prévention et de Protection des enfants affectés par la crise socio-politique de septembre 2002. C’est ainsi qu’en mars 2003, la Maison de l’Enfance a établi un protocole d’accord avec la section Protection de l’UNICEF Abidjan, pour mettre en place un programme de protection et de prévention des enfants affectés par le conflit, et ceux impliqués dans le conflit, à des titres divers : P.D.R. (Programme de Démobilisation et de Réinsertion) des enfants soldats. Ces different programmes ont permis d’accueilli 1282 enfants vulnérables. Elle a fait en outre l’installation de 46 enfants en AGR (Activités Génératrices de Revenus) ; la réinsertion scolaire de 176 enfants et jeunes dès l’ouverture de l’école dans les zones Centre Nord et Ouest (CNO) en 2004 ; la réinsertion professionnelle de 498 enfants et la réunification familiale de 473 enfants.

* + **L’ONG et le projet du PNUD**

Dans le cadre de son partenariat avec le PNUD en octobre 2010, L’ONG devait appuyerl’installation de 75 jeunes ayant fini leur formation dans 09 corps de métiers. Le projet a démarré le 1er décembre 2009 et a pris fin le 31 août 2010. Cette ONG a mené des activité de sensibilisation et de formation et a recherché des sites pour l’installation des jeunes. L’ONG a sensibilisé les parents, les maîtres artisans, les propriétaires de parcelles, les autorités administrative, politiques, religieuses et les chefs communautaires pour leur implication au suivi des jeunes dans l’exercice de leur métier. Elle a formé les jeunes en gestion d’un atelier et en marketing. Elle a par la suite installé les jeunes formés en function des métiers et selon le tableau ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Métier** | **Nombre d’ateliers** | **Situation géographique de l’atelier** |
| Mécanique Moto | **3** | Quartier N’gattakro |
| Quartier Kamonoukro |
| Quartier Air France |
| Couture | **4** | Quartier Dar-es-salam |
| Quartier Belle Ville 2 |
| Quartier Air France 2 |
| Quartier Air France |
| Electronique | **1** | Quartier Belle Ville 2 |
| Vernissage | **1** | Quartier KOKO |
| Vulcanisation | **1** | Quartier N’gattakro |
| Froid | **1** | Quartier Sokoura |
| Mécanique Auto | **2** | Quartier Sokoura |
| Plomberie | **1** | Quartier Sokoura |
| Menuiserie | **1** | Bromakoté |
| Ferronnerie | **1** | Air France 2 |
| Total | **16** |  |

* + - **Les resultats au niveau de la mécanique moto**

Sur les 15 jeunes, 3 ont désisté. 6 sont en activité et 6 ont abandonné. Parmi les 6 qui ont abandonné, 1 est rentré dans son pays le Burkina avec une partie du materiel, 1 a rejoin le projet de l’Ageroute (THIMO), 1 s’est reconverti en montage de motos, 1 fait la mécanique dans un garage à Abidjan, 1 fait le taxi moto à Bouaké et 1 est retourné dans un garage.

* + - **Les resultats au niveau de la couture**

Sur les 25 jeunes, 3 ont déserté au début du projet. 22 se sont installés. Parmi ces 22, 1 a abandonné pour cause de loyer impayé, 8 ont eu des contrats ailleurs et 13 sont restés dans leurs ateliers avec leurs machines.

* + - **Les resultats au niveau de l’électronique**

Ils étaient deux jeunes au départ. Ils ont créé leur propre petite enterprise de reparation de telephone portable et ont pu embaucher 6 autres jeunes. 1 parmi eu est parti à Abidjan où il a créé une petite enterprise de reparation de telephones portables à Adjamé.

* + - **Les resultats au niveau du vernissage**

A ce niveau, il y avait 1 seul jeune qui avait été formé pour ce métier. Il est toujours en activité. Son travail consiste à vernir les meubles. Il a son propre atelier et a beaucoup de marchés.

* + - **Les resultats au niveau de la vulcanisation**

Ils sont deux et ont pu s’installer. Malheureusement, leur atelier a été détruit lors de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale d’assainissement des rues et de destruction des occupations illicites. Ils se sont relocalisé sur un autre site et sont toujours en activité.

* + - **Les resultats au niveau du Froid**

L’atelier comprends 2 jeunes qui sont toujours en activité. Ils ont créé 4 emploi d; apprentis. Ils ont également été victinme de la politique gouvernementale de déguerpissement. Ils ont du mal à trouver un site de relocalisation.

* + - **Les resultats au niveau de la mécanique auto**

A ce niveau, les jeunes sont répartis en deux ateliers en raison de 7 jeunes par atelier. Mais ils sont actuellement 11 car 3 jeunes ont désisté avant l’installation. Les 11 sont donc toujours en activité dans deux ateliers situés dans les quartiers de Kennedy et de Gonfreville. Ils ont créé des emplois et ils emploient au total 7 jeunes. Ils sont souvent sollicités pour faire des dépannage hors de la ville. Toutefois, ils ont moins d’activité dans la ville où leur activité ne tourney pas à plein temps à cause de la concurrence des motos dans la ville. Les voitures n’ont plus le monopole de l’activité de transport et de la circulation dans la ville. Du coup il y a moins de voitures à réparer et donc moins de travail et de revenus pour ces jeunes entrepreneurs.

* + - **Les resultats au niveau de la plomberie**

Le jeune plombier formé est toujours en activité. Il est situé dans le quartier Kennedy de Bouaké. Il réussi à avoir des marches avec des enterprises de construction et avec la mairie.

* + - **Les resultats au niveau de la menuiserie**

Au niveau de la ménuiserie, les jeunes sont toujours en activité. Ils sont toujours chez leur patron. Ils ne sont oas encore installés à leur proper compte m^me si leur atelier est déjà construit. Il leur manqué une machine du nom de “7 opérations”. Cette machine devait leur permettre d’avoir un grand marché et d’embaucher plusieurs autres jeunes.

* + - **Les resultats au niveau de la ferronnerie**

Les dues jeunes formés à ce métier sont toujours en activité.

* **L’ONG Bouaké Eveil**

Dans le cadre de son partenariat avec le PNUD, l’ONG a appuyé la création d’une ferme avicole afin de permetre d’insérer 33 bénéficiaires à travers les activités de vente d’oeuf à Bouaké. Ce projet a débuté en décembre 2008 et a pris fin en mai 2010. En terme de resultats, il faut signaler qu’une ferme a effectivement été créée. Mais savant, des séances de formation de 21 jours ont été faites dans le domaine des techniques de vente et dans le domaine de la comptabilité simplifiée. La formation en techniques d’élevage (chauffage de poussins, detection de pathologies, nourriture des poussins) a été ajoutée aux autres modules et a été financièrement prise en compte par l’ONG puisque le budget initial de 100 000 FCFA ne suffisait pas pour couvrir les frais de cette dernière formation. La vente des oeufs se réalise mais elle n’est pas rentable car les coûts fluctuent énormément à Bouaké. Par ailleurs, 1 bénéficiaire fait son propre élevage. Il s’agit d’une femme qui a bénéficié parallèllement de l’appui de la GTZ. Ainsi donc, sur les 33 bénéficiaires, 1 seul a pu se réinsérer.

* **L’ONG Association Ivoirienne pour le Progrès (AIP)**

Cette ONG a été créée le 1er août 1998 à Bouaké. Dans le cadre du present projet, elle devait encadrer et appuyer 100 jeunes rassemblés en 10 groupements de 5 personnes pour la production et la commercialization des produits maraîchers. Le projet a été executé dans 5 villages du department de Bouaké. Sur les 10 groupements, 5 (soit 50 personnes) sont toujours en activités. Les autres (soit 50 personnes) ont abandonné.

* **L’ONG Organisation des Amis de la Paix (OAP)**

Cette ONG a été créée le 21 novembre 2001 et oeuvre dans les regions de Bouaké, Djébonoua, Brobo, Bamoro, Botro, Languibonoua, Diabo, Sakassou, Béoumi et Tiénougbé. Dans le cadre du présent projet, elle devait aider à la reinsertion de 100 jeunes (femmes et garcon). Ainsi, 46 femmes debvaient être en activité dans le marché de Bouaké. Elles devaient vendre le vivrier et des articles divers (les femmes de logodougou). 3 hommes des métiers (vulganisateur, quincaillerie et tapissier) et 1 boutiquier devaient être en activité. 20 jeunes devaient faire le métier de la couture et 30 jeunes devaient faire le marîcher. Le résultat sur le terrain est le suivant. Au niveau des 46 femmes, une seule femme est en activité en ce moment. Les autres ont toutes abandonné. Pareil pour le boutiquier. Seuls le tapissier et le vulcanisateur sont encore en activité mais ils sont confrontés à un problème de local depuis la mise en oeuvre de la politique gouvernementale de déguerpissement. Les 20 jeunes qui devaient faire le métier de la couture sont dans 5 différents ateliers. 3 ateliers fonctionnent correctement et sont toujours en activité. Les deux autres ateliers ne fonctionnent plus. Au niveau du maraîcher, 3 sites ont été mis à la disposition des beneficiaries. 2 sites sont fonctionnels et 1 site situé en pleine ville ne fonctionne plus pour des questions foncières.

* **L’ONG Habitat For Humanity**

Dans le cadre de ce projet, cette ONG devait former 50 jeunes au métier du bâtiment à Djébonoua. Elle a donc formé les jeunes aux métiers de la maconnerie, de la menuiserie, de la peinture, de la charpenterie, du carrelage et de la plomberie. Une deuxième phase de formation a concerné la gestion cooperative, la comptabilité simplifiée, le VIH/SIDA et le civisme. En terme de resultats, les jeunes ont tous été formé conformément au cahier de charge. Après cette formation, ils ont eu leur premier marché d’environ 3 millions de FCFA avec l’ONG pour la construction de 14 maisons dans la sous-préfecture de Tiébissou. Ils ont par la suite créé une cooperative dénommée la cooperative des artisans de Bâtiment de Djebonoua (COPABAD).

**8.7. Analyse des résultats**

Pour atteindre efficacement les résultats attendus, le Projet a bénéficié de deux privilèges. Le premier privilège a été la mise à disposition de l’Agence d’exécution (PNUD) en une fois et très rapidement, 90% du montant total de la contribution attendue. Cette célérité dans la mise en place des financements a l’avantage de limiter les recours répétés aux procédures d’appels de fonds qui peuvent comporter quelques lourdeurs préjudiciables à l’exécution des activités et à l’atteinte efficace des resultants. Le deuxième privilege a été l’utilisation de la modalité d’exécution DEX qui permet un contrôle des ressources par le PNUD et l’utilisation de ses procédures pour l’acquisition des biens et services nécessaires à la mise en oeuvre du Projet. Malgré ces deux privileges et au vu des différents résultatats, nous pouvons affirmer que les objectifs du projet ne sont pas atteints. Il existe de facon globale un faible écart entre les résultats attendus et les résultats atteints. Le projet n’a donc pas été efficace globalement. Même si des gisements d’efficacité sectoriels existent, ces derniers n’impactent pas sur l’efficacité du mouvement d’ensemble.

Inclure un tableau recapitulatif de l’analyse des résultats des projets comme suit :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Zone d’intervention | Organisation | Titre du projet | Résultats visés | Résultats atteints | Terme d’appréciation de l’évaluation | Points forts et bonnes pratiques | Points faibles (causes d’échec) et difficultés | Recommandations pour préserver les résultats satisfaisants |
|  |  |  |  |  | Cas de succès, cas d’échec ou cas mitigé |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |

**9. Efficience du projet**

Il s’agit ici de comparer les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre. Cet exercice n’est pas forcément évident pour des projets à vocation principalement sociale. L’efficience essaie donc de démontrer si les résultats obtenus sont à la mesure des moyens mis en œuvre. En d’autres termes, les ressources affectées au projet ont-elles été employées de manière adéquate ? Si le jeune est effectivement réinséré, le « retour sur investissement » est très rapide (quelques mois). La plus-value globale attendue pour la localité paraît donc considérable et justifie à elle seule la poursuite de ce projet.

**9.1. Le statut financier du projet**

Le financement dans le cadre de ce projet a consisté à fournir les matériels de bureau, l’assistance technique pour la gestion du projet, et les frais de fonctionnement pour la mise en œuvre et la coordination des activités prévues dans le projet. Quant aux biens et équipements, des ordinateurs et accessoires ont été payé ainsi que les équipements de bureau. Dans sa gestion globale et celle de ses finances, le Projet a bénéficié de l’assistance technique du PNUD en vue d’assurer une exécution efficiente des activités prévues. Appui technique du Bureau pays par la mise à la disposition du projet : des locaux du bureau pays, des moyens logistiques (électricité, véhicules, utilisation des outils informatiques, du téléphone, retraits du port et de l’aéroport des matériels en provenance de l’extérieur). Quant aux frais de Fonctionnement ils comportent le coût des contrôles effectués sur le terrain, les frais d’exploitation du véhicule, les consommables de bureau et de communication ainsi que les dépenses de fonctionnement de l’équipe de coordinationm. Les montants dépensés en USD et en FCFA et en fonction des composantes sont libellés comme suite :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composante 1 : 1 500 Jeunes à risque bénéficient d’une orientation et d’une formation professionnelle** | **Coût total en FCFA** | **Coût total en USD** |
| Identification des bénéficiaires hommes et femmes et structures d’accompagnement | **7 192 575** | **15 000** |
| Prise en charge médicale et psychosociale des groupes hautement vulnerable et affectés | **19 180 200** | **40 000** |
| Appui conseil, orientation, encadrement et formation de pairs | **23 975 250** | **50 000 000** |
| Formation aux métiers fornmels et/ou informels | **71 925 750** | **150 000** |
| Formation à l’entrepreneuriat | **47 950 500** | **100 000** |
| Sous Total (1) | **170 224 275** | **355 000** |

Source : Staff projet PNUD

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composante 2 : 1 000 Jeunes hommes et femmes à risque bénéficient d’un appui aux AGR** | **Coût total en FCFA** | **Coût total en USD** |
| Appel à soumission de projets | **2 397 525** | **5 000** |
| Evalation et selection de micro-projets | **4 795 050** | **10 000** |
| Financement et appui à l’installation | **215 777 250** | **450 000** |
| Sous Total (2) | **222 969 825** | **465 000** |

Source : Staff projet PNUD

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composante 3 : 500 Jeunes hommes et femmes sont insérés dans les THIMO** | **Coût total en FCFA** | **Coût total en USD** |
| Identification des THIMO et plaidoyer pour l’insertion des jeunes à risque | **1 918 020** | **4 000** |
| Identification et orientation des jeunes | **479 505** | **1 000** |
| Formation rapide adaptée des jeunes | **16 782 675** | **10 000** |
| Appui aux travaux de terrain | **7 192 575** | **40 000** |
| Sous Total (3) | **26 372 775** | **55 000** |

Source : Staff projet PNUD

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composante 4 : Les communautés d’installation sont sensibilisées et appuient le processus d’insertion socio-économique des jeunes et de cohésion sociale** | **Coût total en FCFA** | **Coût total en USD** |
| Campagne de sensibilisation et d’éducation | **0** | **0** |
| Appui à la mise en place de réseaux d’accès à l’emploi | **4 795 050** | **10 000** |
| Sous Total (4) | **4 795 050** | **10 000** |

Source : Staff projet PNUD

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composante 5 : Pilotage et coordination du projet** | **Coût total en FCFA** | **Coût total en USD** |
| Appui technique à la coordination de l’exécution et la gestion du projet | **37 401 390** | **78 000** |
| Suivi et Evaluation du projet | **5 754 060** | **12 000** |
| Sous Total (5) | **43 155 450** | **90 000** |
|  | | |
| Sous Total (1)+ Sous Total (2)+ Sous Total (3)+ Sous Total (4)+ Sous Total (5) | **467 517 375** | **975 000** |
| Frais de gestion (7%) | **23 375 869** | **68 250** |
|  | | |
| **TOTAL GENERAL** | **490 893 244** | **1 043 250** |

Source : Staff projet PNUD

**9.2. Les écarts**

Le système de gestion financière, n’a pas été élaboré et mis en œuvre pour le suivi des activités du budget, de l’allocation des fonds et des dépenses du projet par le PNUD. Un manuel de gestion financière devait être établi par le PNUD. Cet aspect du projet n’a pu être réalisé. L’élaboration de cet outil devait faciliter l’élaboration des rapports financiers et un meilleur suivi des dépenses. De même, le compte du projet ainsi que le Compte Spécial devaient être audités annuellement à la fin de l’exercice budgétaire par un cabinet indépendant et les rapports d’audit devaient être envoyés au bailleur au plus tard six mois après la fin de l’exercice budgétaire. Cet aspect du projet connaît également un retard dans sa mise en œuvre.

Un autre écart était que le PNUD demandait de respecter ses procédures alors que certaines ONG et surtout les points focaux des mairies n’ayant pas travaillé au préalable avec le PNUD ne maîtrisaient pas ces procédures. Dans les décaissements, ce sont les procédures du PNUD qui étaient utilisées et dans la présentation du support financier, c’était un tableau typiquement conçu au modèle du PNUD. Ce qui faisait que le regroupement des comptes par catégorie était très difficile à faire. En outre, les groupements sur le terrain n’avaientt pas pour interlocuteur direct le PMUD mais les points focaux des mairies ou les ONG (à Bouaké). Ce qui entraînait souvent des pertes de temps dans le traitement des dossiers. Par ailleurs, les points focaux des mairies et les responsables des ONG n’avaientt pas accès au logiciel comptable du PNUD. Par conséquent, ils ne pouvaient pas faire de réquisition à la base pour une dépense. Il fallait donc qu’il empile les dossiers l’un sur l’autre et les envoient par courrier avec les conséquences de perte de temps que cela induit.

**9.3. Analyse**

Quand on jette un coup d’œil sur les budgets des différentes composantes, on se rend bien compte que le budget de la Composante 1 : “1 500 Jeunes à risque bénéficient d’une orientation et d’une formation professionnelle” est le deuxième budget le plus élevé. Il est certes important que la formation soit de mise mais les instruments utilisés pour cette formation sont éphémères et il faut les reproduire à chaque fois. Ce qui augmente le budget et n’aboutit pas nécessairement aux résultats escomptés. Pourtant il faut des techniques pour toucher les aspects structurels et les questions de mentalité des cibles. Ce n’est certainement pas avec des instruments budgétivores que les gens arriveront à la faire. Par ailleurs, la ligne budgétaire intitulée « Prise en charge médicale et psychosociale des groupes hautement vulnerable et affectés » et budgétisée à hauteur de 19 180 200 n’á pas été executée sur le terrain. Aucun cabinet n’a dispense une telle formation sur une quelconque cible. Alors la question est de savoir à quoi a servi cette dépense ? Par ailleurs, alors que nous avons une composante formation déjà budgétisée, on budgétise à nouveau des questions de formation au niveau de la composante 3 intitulée “500 jeunes hommes et femmes sont insérés dans les THIMO”. A ce niveau, une ligne budgétaire intitulée “Formation rapide adaptée des jeunes” est budgétisée à hauteur de 16 782 675. Sur le terrain, les jeunes qui devaient être réinsérés à travers les THIMO n’ont pourtant pas suivi de formation dans ce sens. Encore une fois l’on doit se demander à quoi a servi cette somme.

Par ailleurs, le projet était un projet de fonds non réguliers, c’est-à-dire un trust found. Sa gestion a été confiée au PNUD et le modèle de rapport d’activités proposé jusque-là était celui du PNUD. Or les procédures administratives très longues induites par ce modèle ne permettaient pas le paiement à temps des chèques et il a existé des retards dans le paiement du salaire du personnel et des retards dans le décaissement des fonds. De manière générale, les activités sur le terrain ont démarré avec beaucoup de lenteur entre autre liées à des problèmes de disponibilité de fonds. Ce qui impactait négativement sur les activités sur le terrain : “*on fait une programmation qui n’est pas suivie. On ne peut donc pas mettre le projet en oeuvre comme il le faut. Ce qui affecte la crédibilité de l’ONG car le marché n’attend pas et dans le cas de nos cibles, ce retard a coincidé avec les periodes de fête ce qui a détourné les clients vers d’autres couturiers et d’autres coiffeuses*” (Entretien ONG Espoir-Vie à Bouaké). Ou encore, “au moment où le projet devait être financé, on a budgétisé nos activités avec les coûts qui prévalaient sur le marché. Mais à partir du moment où il y a des retards importants, les coûts augmentent. Et cela nous pose problème ” (Entretien ONG AIP à Bouaké).

**9.4. Evaluation de l’efficience des ressources financières**

* **Calcul d’indicateurs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Indicateurs calculés | Estimation en FCFA | Estimation en USD |
| Coût moyen de formation d’un jeune (A)  (fonds du projet évalué) | 500 000 | 1 000 |
| coût moyen d’installation d’un jeune (B)  (coût moyen des kits) | 250 000 | 500 |
| coût moyen de réinsertion d’un jeune (A +B) | 750 000 | 1 500 |

L’indicateur A est évalué grossièrement de la façon suivante :

- total des dépenses année 1 + année 2 +année 3 : ~ 340 000 000 FCFA

- dépenses ayant trait aux activités (ne concernent pas les formations) : ~ 10 000 000 FCFA

- pondération appliquée aux investissements, travaux et équipements : ~ 50 000 000 FCFA

(les infrastructures et certains matériels servent ou vont aussi servir à d’autres formations) d’où, évaluation des dépenses : ~ 280 000 000 FCFA soit, coût de formation d’un jeune : 280 000 000 / 560 = **~** 500 000 FCFA

Par conséquent, nous considérerons que la réinsertion socioéconomique d’un jeune nécessitait un investissement d’environ 1 500 USD en moyenne, dont 1 000 USD consacré à la formation. Cet investissement était-il raisonnable et justifié ?

* **Evaluation de l’efficience passée**

Prenons l’exemple d’un maçon. La richesse (ou plus-value) qu’il créé par mois - travail à temps plein, ce qui est le cas pour les métiers du bâtiment, très demandés - peut-être estimée au minimum à 200 000 FCFA (valeur du bien produit en un mois moins coût des matériaux et charges de l’entreprise), soit 25 % de plus que son salaire (~150 000 FCFA/mois). Par conséquent, si nous nous référons aux 1500 USD (750 000 FCFA) évalués ci-dessus, nous pouvons estimer que la richesse produite par ce maçon ne couvre pas en moins d’un an les dépenses engagées pour son insertion socioéconomique. L’investissement n’est donc pas justifié. Ce type de calcul devrait bien évidemment être fait pour chaque formation envisagée mais étant donné que tous nous en confirmé la demande très importante existant actuellement dans les domaines ciblés par ce projet, nous sommes convaincus de la non justification économique globale des 1 500 USD investis.

* **Evaluation de l’efficience future**

Dans l’hypothèse d’une suite à donner à ce projet, le coût de la formation diminuera car celui des trois premières années était grevé par les charges afférentes aux salaires et indemnités des formateurs. Nous pouvons raisonnablement estimer qu’en vitesse de croisière, le coût moyen d’une formation socioprofessionnelle de qualité sera compris entre 500 et 750 USD (et non plus 1 000 USD). Par conséquent, l’efficience future de ce projet sera encore plus importante que celle connue jusqu’à présent.

**9.5. Conclusion**

Sur la base des considérations énoncées plus haut, la mission estime que l’utilisation des ressources humaines et financières du Projet n’a pas été efficiente.

**10. Impacts socio-**

**économiques du projet**

**10.1. Impacts économiques du Projet**

* **Distribution de revenus**

Le projet a distribué près de 500 000 de FCFA dans toutes les zones. Ces revenus vont aussi bien au niveau des cabinets de formation, au niveau de l’unité de gestion, au niveau des jeunes beneficiaries, au niveau des mairies et au niveau des ONG. Ce qui a pour consequence une augmentation de leur pouvoir d’achat et par consequent de la consummation dans ces zones. Ce qui constitue un facteur de croissance économique.

* **Bancarisation des bénéficiaires et comportement d’épargne**

Les bénéficiaires disposent de comptes d’épargne individuels et surtout de comptes d’épargne de groupe. Mais aucune politique n’a été mise en place pour promouvoir une épargne régulière sur ces différents comptes. Au contraire, ces différents comptes leur servent uniquement de compte ordinaire pour récupérer leur argent de façon sécurisée. Il s’agit plutôt d’une gestion quotidienne de leurs ressources financières qui ne peut en aucun cas leur permettre d’avoir accès à un crédit, gage de possibilité d’investissement, de réalisation de projets économique et donc possibilité de formation d’un esprit entrepreneurial et de réinsertion économique durable. Ainsi, il existe, dans la majorité des cas, un réel problème de sensibilisation des bénéficiaires à épargner une partie de leurs avoirs. Ce sont surtout les jeunes de sexe masculin qui ce sont majoritairement retrouvés dans ce cas. Cette situation a fait que plusieurs jeunes n’ont pas pu constituer d’épargne et par conséquent se sont vus en manque de ressources économiques pour créer des AGR ou des micro-entreprises à la fin du projet.

En outre, des problèmes réels existent quant à la capacité des institutions financières à accompagner la réinsertion économique par la formation d’un esprit entrepreneurial. Dans certaines zones, notamment Port Bouet et Bouaké, l’usage des banques commerciales pour la gestion des comptes des jeunes, cible vulnérable par excellence, pose problème. Il s’agit de banques commerciales dont le rôle se limite à la domiciliation des comptes. Ces banques ne sont pas des intermédiaires financiers mais de simples agences de domiciliation des fonds car elles n’incitent pas les jeuens à épargner et ne pilotent pas de politique de crédit. Or justement, c’est à ce niveau qu’il faut mettre l’accent dans une perspective de formation d’un esprit entrepreneurial et dans une perspective de pérennisation des activités économiques chez les jeunes. Au contraire, ces banques prélèvent des agios qui sont des frais de tenu des comptes et de l’argent pour des produits bancaires non demandés et inutiles pour une telle cible. C’est le cas de la carte magnétique imposée par ECOBANK et BNI aux jeunes de Port Bouet et de Bouaké à hauteur de 10 000 FCFA par cible et les agios d’un montant de 2000 à 3000 FCFA prélevés automatiquement sur les avoirs des jeunes. Pourtant, ces avoirs n’étant pas élevés, de telles ponctions impactent négativement sur leur propension à épargner régulièrement à des fins entrepreneuriales.

* **Création d’emplois**

Le projet a créé plusieurs employs. Son impact sur la création d’emploi et l’auto-emploi est encore plus perceptible à Bouaké où l’emploi salarié est devenu rare.

* **Développement rural**

L’auto-emploi du jeune au sein de son village augmente l’offre de biens ou de services au niveau local et renforce le tissu rural. Il montre également aux éventuels candidats à l’exode que des opportunités existent qui permettent de réconcilier vie de famille (fondamentale dans les zones rurales) et revenus satisfaisants. De plus, dans les zones rurales, ces jeunes deviennent des agents de développement communautaire. Ce qui constitue un apport de technologie et de ressource humaine originale pour le village lui permettant d’analyser ses problèmes de façon plus systématique et de trouver des solutions par lui-même. Nous avons constaté sur le terrain que cet apport reste pour l’instant assez théorique car certains jeunes formés et disposant d’expertise avéré dans leur domaine d’activité économique n’ont pas encore pris la mesure exacte de cet expertise. Il convient toutefois d’être optimiste car cet expertise repose sur une tradition bien ancrée de travaux collectifs à intérêt général exécutés bénévolement par les jeunes (nettoyages, réparation de routes…).

**10.2. Impacts sociologiques du Projet**

* **Emmancipation et autonomisation des femmes**

Le projet semble s’inscrire dans une dynamique genre car pour les femmes, l’accès au projet leur permet d’acquérir une certaine autonomie. Le projet leur a permis d’avoir une source de revenu et de se lancer dans la vie afin de briser les barrières de dépendance vis-à-vis de leurs parents et maris. Le fait qu’elles puissent, elles aussi, préfinancer l’achat de marchandises, leur donne plus de poids. La place de la femme dans la société a donc évolué. Les femmes ont massivement bénéficié du projet dans toutes les composantes. Elles représentent environ plus de 60 % des bénéficiaires du projet. Par conséquent, des progrès restent à faire dans le sens du respect de l’égalité des chances entre sexe. Cependant, ce taux de 60 % est déjà en soi une réussite, car il ne faut pas oublier que dans les zones rurales, le poids des traditions est considérable. Le fait que des parents acceptent d’envoyer leur fille en formation indique une évolution fondamentale des mentalités, assurée par la sensibilisation permanente menée par le projet.

* **Acqusition de statut dans la société**

Le projet semble être un facteur de valorisation de la personne. L’intérêt qu’il porte aux activités génératrices de revenus est un élément important de valorisation et de reconnaissance du rôle des EC et des JAR dans leurs foyers. En effet alors que cette activité est dévalorisée et considérée comme insignifiante par les bénéficiaires lors des premiers rendez-vous, ils prennent peu à peu conscience du potentiel autour de l’activité. Cela peut dans certains cas constituer un déclic pour oser aller plus loin et valoriser cette compétence. Par ailleurs, la participation au projet est particulièrement valorisante pour les EC et les JAR qui sont fiers de disposer de compte en banque et surtout de travailler ensemble avec l’Ageroute. L’intérêt porté par le projet à leur activité est une reconnaissance du gouvernement et de la communauté internationale pour ce qu’ils font et sont.

* **Le projet comme un modèle d’intégration**

Le projet constitue une ouverture en dehors de la communauté. L’action du projet permet aux bénéficiaires de sortir de la communauté et d’avoir un lien avec l’extérieur. Cet élément est important en termes d’insertion et d’intégration pour des personnes ayant tendance à vivre au sein de leur communauté. Le projet permet d’utiliser le lien communautaire mais aussi d’en sortir par un affranchissement de certaines dépendances notamment financières. Certains bénéficiaires déclarent quitter les tontines auxquelles ils participaient à partir d’un certain nombre de crédits. Cette ouverture peut toutefois être ambivalente. Si le projet permet à l’individu d’acquérir une autonomie et de s’affranchir de certaines contraintes sociales par rapport à la communauté d’origine (indépendance financière et économique), la contrepartie de cette autonomie peut être fragilisante pour l’individu en cas d’échec.

* **Développement de réseaux sociaux**

Le projet a eu un impact notable sur les relations sociales dans la zone. Par exemple, lors qu’on prend les autres projets de réinsertion en ce qui concerne la zone de Bouaké (PNUD, PNRC, PSCN, GTZ), les jeunes n’ont pas l’occasion de travailler ensemble. On leur donne de l’argent et des kits d’installation et ils ne sont plus suivis. Alors que dans le cadre de ce projet, ils ont l’occasion de se connaître, de travailler ensemble sur un certain temps. Par ailleurs, les groupements ont créé de nouveaux liens ou renforcé les liens entre les jeunes qui auparavant ne se connaissaient pas. Ils ont permis de développer entre eux des sociabilités autour de problématiques nouvelles (financement d’activités génératrices de revenus). En outre, l’interaction au sein des groupes aurait permis, selon les témoignages de bon nombre d’entre les bénéficiaires, de s’émanciper des préjugés négatifs sur les uns et les autres et sur une communauté ou une autre. La dynamique associative au sein des groupes de travail a donc contribué à promouvoir indirectement le respect mutuel.Mais la limite est que ces groupes et associations restent encore ethniquement homogènes pour la plupart d’entre elles puisque les regroupements se font par affinité ethnique. Toutefois, quelques associations, notamment dans la zone d’Abidjan semblent réaliser l’exploit de groupements multiethniques. Ce qui a une propension à développer des réseaux sociaux. Ainsi, une amorce de réseautage de jeunes entrepreneurs (au niveau des bénéficiaires de l’ONG Espoir Vie de Bouaké et des bénéficiaires de l’ONG Habitat For Humanity de Bouaké) et commerçants (au niveau de l’ONG OAP de Bouaké) constitue un résultat positif. Le projet est un facteur d’affermissement et de rapprochement des mentalités entrepreneuriales pour des bénéficiaires ayant suivi la même formation professionnelle par le projet. Ces entrepreneurs et commerçants ont créé une mutualisation des ressources financière soit dans des banques soit à travers les tontines. Ce qui a créé forcement des liens d’intérêt entre eux. Ainsi, les tontines constituées autour de l’idée de mise en commun des ressources constituent désormais des cadres au sein desquels les femmes discutent des opportunités d’écoulement des produits issus des AGR. Ainsi naissent des réseaux de femmes « vendeuses de riz », des réseaux de femmes « vendeuses de produits vivriers » (l’exemple des femmes de Logodougou à Bouaké de l’ONG OAP, des réseaux de femmes « vendeuses de poulets et d’oeufs » etc. Ces réseaux ayant pris leur naissance dans la spécialisation des AGR se développent au fur et à mesure et tendent à se ramifier. Ces réseaux se constituent progressivement autour des marchés des villes et autour des villages dotés de marchés. Il s’agit de fournisseurs et de grossistes des villes de Bouaké, Béoumi, Tiébissou, Djebonoua et Katiola (pour Bouaké) et les fournisseurs et grossistes d’Abidjan qui sont en connexion avec des petits commerçants locaux.

* **Les rapports aux normes, aux institutions et aux valeurs**

Le projet a modifié positivement les rapports aux normes, aux institutions et aux valeurs. Au sein des groupements, les jeunes, surtout les femmes se réapproprient les thèmes de sensibilisation sur les droits humains et reconnaissent beaucoup échanger sur l’importance du travail. C’est par le travail qu’on acquiert les ressources qui élargissent le champ du possible. Les groupements ont inculqué une nouvelle mentalité aux populations. Une mentalité économique tournée vers le respect des valeurs, des normes et des institutions économiques.

* **Le développement du capital confiance**

Le projet semble avoir développé le capital confiance entre les membres d’un même groupement. L’on a pu noter que les femmes semblent avoir été particulièrement sensibles aux campagnes sur le vivre-ensemble et en ont tiré profit. Les membres de ces groupements mènent ensemble des activités économiques. La dynamique associative semble les avoir délivrés de l’enfermement dans leur identité primaire. Les activités menées ensemble amènent les bénéficiaires issus de différentes communautés à se rencontrer (C’est le cas lors des séances de formation à l’ONG Espoir vie à Bouaké). Ces mécanismes sociaux peuvent être vus comme étant des cercles de sociabilité d’où renaîtra la confiance altérée par la guerre, puisqu’ils ont tendance à y partager plus spontanément des informations. Le projet aura ainsi contribué à la réduction de la méfiance et des préjugés ethniques négatifs en favorisant la naissance de ces mécanismes spontanés de sociabilité. Les membres de ces associations, au vu et au su de tout le monde, se rendent visite, réalisent des AGR collectives, partagent même des « secrets » selon elles. Ainsi, la dynamique associative autour des composantes du projet pourrait être un bon vecteur de rapprochement intercommunautaire dans la durée.

* **La problématique du rapprochement intercommunautaire**

Le projet semble ne pas avoir d’impact tangible en termes de rapprochement intercommunautaire. L’analyse du stock de capital social généré par les réalisations du projet ont permis de constater le très faible niveau de rapprochement entre les communautés en présence dans les zones du projet. La méfiance règne encore entre les communautés du fait de la mémoire encore fraîche des événements douloureux de la crise postélecvtorale, bien qu’il y ait un silence sur cette mémoire communautaire diversement vécue et donc diversement partagée. La peur des sanctions en cas de nouvelle agression de l’une sur l’autre communauté reste le liant social. Malgré des signes d’optimisme dans l’évolution des relations intercommunautaires offerts par les groupements et associations et l’encadrement des mairies et des ONG, les comportements d’évitement et de coopération minimale qui organisent pour l’heure les relations sociales et humaines, renseignent sur la fragilité des acquis que pourrait remettre en question toute nouvelle opportunité politique de violence, que ce soit au plan national ou local. Le travail d’accélération du rapprochement intercommunautaire par la promotion du travail en équipe (groupement) gage du retour rapide à la confiance mutuelle devra être le prochain chantier, si d’aventure une suite devait être faite à ce projet.

**10.3. Conclusion**

Que ce soit en termes de pacification, de renforcement des capacités locales ou même de conséquences indirectes, le projet de réinsertion des jeunes a eu un très grand impact. Selon nous, cet impact a encore été amplifié par la petite taille géographique des différentes localités de mise en œuvre, l’information y circulant extrêmement rapidement. D’après tous nos interlocuteurs, ce projet peut être considéré comme un acteur majeur du développement de ces différentes localités. Et pourtant, en termes d’insertion économique et de pérennité, presque tout reste à faire! Par conséquent, il est bien évident que l’ensemble de ces éléments convergent vers la nécessité d’assurer une suite à ce projet, en ayant en ligne de mire ces deux problèmes.

**11. Pérennisation**

**des résultats**

Quelque soit le projet de développement envisagé, sa pérennité est une question fondamentale que l’on doit poser dès la phase d’identification. Le document projet aborde ce problème sous trois angles interdépendants : l’insertion économique des bénéficiaires et l’instauration d’un climat de paix et de sécurité. Force est de reconnaître que la pérennité du projet n’est en aucune manière assurée : aucun des éléments devant y contribuer n’a pas été réalisé à 100 % jusqu’à la fin du projet. La responsabilité est partagée entre le PNUD et les ONG et groupements des bénéficiaires. La pérennité des microprojets, des GIE et coopératives mis en place dans le cadre de ce projet n’est donc pas encore assurée et demande une attention particulière au risque de voir les efforts investis se perdre. La mise en place encore toute récente de certaines coopératives et des GIE à la faveur du projet ne nous permet pas encore d’apprécier avec certitude leur pérennité. Par contre, l’expérience des projets d’activités génératrices de revenu a démontré que la formation, l’appui conseil et le suivi sur un nombre conséquent de mois (au moins 18 mois) sont des conditions importantes de la réussite de la pérennisation des groupement d’intérêt économique. Pour le moment, il est donc difficile d’apprécier la pérennité de la réinsertion socio-économique des jeunes puisque les cooperatives et les groupements de la pluspart de ceux qui ont réussit sont encore à l’état embryonnaire. Toutefois, les expériences et les leçons tirées des projets qui ont mis en place de telles associations d’intérêt économique permettent d’affirmer que les conditions pour leur pérennisation n’ont pas été mise en place dans le cadre de ce projet. La partie nationale qui devait assurer cette pérennisation n’a pas été cohérente. Et lorsqu’elle a participé au projet (par l’intermédiaire des mairies), elle ne s’en n’est pas appripriée. Elle était plutôt dans une logique présente de capitation de resources et non dans une logique future de pérennisation.

**12. Conclusion générale**

Malgré la pertinence du projet, les activités exécutées sont loin d’avoir contribué à l’atteinte des résultats qui étaient attendus. La principale raison à cette situation est que le projet n’a pas été efficace dans les deux zones. Globalement, l’efficience reste relative du fait du caractère expérimental de ce projet. L’impact du projet est perceptible au niveau des réalisations et moins perceptible au niveau économique, notamment au niveau de la réinsertion. Enfin, de sérieux problèmes de coordination subsistent. Pour conclure, notons que le projet a été pertinent et effectif. Il n’a pas été cohérent, efficace et efficient. Il a eu des impacts perceptibles sur le plan sociologique mais moins perceptibles sur le plan économique.

**13. Leçons apprises**

**et Bonnes Pratiques**

**13.1. Lecons apprises**

* Quand on développe une AGR, il faut toujours la faire superviser par une structure mieux outillée afin d’aboutir à de bons résultats.
* L’assistance psychosociale est un gage de réussite pour les initiatives AGR en ce sens qu’on ne peut espérer amener des victimes de guerre, des réfugiés et des PVVIH à se prendre en charge au plan économique qu’après les avoir aidé à découvrir dans leur entourage des facteurs de résilience.
* Lorsqu’un projet connaît des retards prolongés dans sa mise en œuvre et que son contexte initial s’en trouve profondément modifié, il faut le reformuler et le réévaluer complètement ou l’annuler car les solutions intermédiaires improvisées sont extrêmement risquées.
* Le financement de projets annuels « au coup par coup » devrait être évité à tout prix. Mis à part la lourdeur des procédures administratives qu’il implique, un tel arrangement enlève au projet toute perspective stratégique à moyen et long terme et empêche toute action en profondeur sur les jeunes bénéficiaires.
* Le projet est fondé sur le principe de programmation annuel. Or ce principe a pour conséquence à terme, l’absence d’impact durable. En effet, les processus de réinsertion économique et social des jeunes à risque à travers les AGR sont lents. Ils exigent des actions prolongées et suivies et l’établissement de relations de confiance entre ces jeunes et les structures d’accompagnement. Ainsi donc, un horizon de l’ordre de la décennie semble le minimum.
* L’expérience du projet montre que la suscitation d’organisations ou de groupements de jeunes par des projets « importés » et à durée limitée est une action sans lendemain, et ce quel que soit le statut formel de ces organisations (ONG, Associations, Coopératives, etc.). Les projets ont tendance à instrumentaliser ces organisations pour atteindre leurs objectifs quantitatifs à court terme (nombre de bénéficiaires, augmentation de production, etc.).
* Globalement, les jeunes se regroupent pour des raisons opportunistes et sans dynamiques endogènes (l’état de leurs dynamiques avant le projet) et exogènes (l’état de leurs dynamiques pendant le projet) de changement social. Ceci dit, le rapport d’évaluation a tout de même observé une dynamique du groupe au niveau de la mise en œuvre des AGR. En outre si au départ les jeunes ne se connaissait pas c’est chose faite aujourd’hui après un an de fréquentation, car participer ensemble à des réunions, des sessions de formation créent inévitablement une dynamique.
* Lorsque l’organisation des jeunes PDIs et des communautés d’accueil bénéficiaires d’un projet est à la fois un objectif et une condition de mise en œuvre des projets, ces derniers doivent s’appuyer sur les formes d’organisation et les dynamiques associatives préexistantes.
* Enfin, il s’agit là d’une leçon bien connue, l’absence de suivi-évaluation et de supervision externe régulière et efficace sur le terrain aggrave considérablement les risques d’échec du projet.

**13.2. Les Bonnes Pratiques**

* Réception réguliers des rapports d’activité, lesquels rapports justifiant l’efficacité
* La mobilisation des jeunes. Il y a eu un engouement des jeunes. Le projet a favorisé l’adhésion massive des jeunes.
* La mobilisation des femmes. Le projet a permis de redynamiser les mouvements de femmes qui étaient jusque là en veilleuse. L’implication de ces mouvements a permis une adhésion massive d’autres femmes aux objectifs du projet.
* La participation des populations elles-mêmes à travers les ONG/ABC/OBC. Il n’y a pas eu d’exécution directe du projet. La mise en œuvre du Projet s’est toujours appuyée sur les organisations locales pour toutes les activités communautaires. Ce qui fait qu’il y a eu une appropriation des interventions
* Un réseau d’artisans a été créé dans la ville de Bouaké afin de participer à la formation des jeunes dans les différents domaines d’activité économique. Il s’agit de maîtres artisans chez qui les jeunes font des stages et obtiennent un emploi pour un contrat d’un an.
* Le fait que le staff du projet soit implanté sur le site du projet est une très bonne pratique. En effet, il y a des projets qui se mettent en œuvre alors que le staff réside dans une autre zone et vient de temps en temps faire une sorte de supervision. Dans le cadre de ce projet, le staff étant sur place, le coordonnateur est proche des cibles et connaît leurs besoins et leurs vécus quotidiens. Il peut donc réorienter avec l’accord des autres, les stratégies du projet au fur et à mesure que les interventions sont conduites.
* L’échange d’expériences entre tous les points focaux lors des séminaires de Grand Bassam a été également une bonne pratique.

**14. Recommandations**

**14.1. Recommandations sur le role du PNUD**

* Dans un contexte marqué par l’incertitude, l’absence de modèle éprouvé, et les limites budgétaires de l’Etat, le PNUD a un rôle fondamental à jouer. On peut mettre en avant quelques lignes directrices :
  + Ne pas chercher prématurément l’autosuffisance financière des fonds dédiés aux groupes des jeunes ou la massification des opérations auprès de ces jeunes ;
  + Ne pas imposer de schémas a priori, en l’absence de modèle éprouvé ;
  + Favoriser l’émergence d’expériences pilotes et la mutualisation des apprentissages.
* Le PNUD ne pourra remplir son mandat dans ce projet qu’en adoptant une démarche radicalement nouvelle, fondé sur un diagnostic urgent et approfondi de la viabilité institutionnelle et financière des ONG, des groupements ainsi que des conditions de vie socio-économiques des jeunes à risque et des communautés d’accueil car aucune analyse situationnelle n’a été faite avant l’exécution du projet. Le PNUD doit situer les jeunes bénéficiaires au centre du processus de décision en mettant à leur disposition un service de formation/conseil. Il doit appuyer les dynamiques endogènes d’organisation communautaire et les initiatives économiques locales, agricoles et non agricoles, porteuses d’un développement durable (les GIE) et non plus les simples associations sans ancrage économique local.
* Renforcer le « staff project » avec le recrutement d’un « coordonnateur national » car le projet doit s’étendre.
* Le projet doit avoir un document unique de procédure de gestion afin que tous les partenaires restent dans le même cadre.
* Faciliter les procédures de décaissement des fonds et d’acquisition du matériel afin que leurs mise à disposition se fasse à temps. Ceci car le plus souvent, on fait des plans d’action dont le circuit de d’acheminement est long et lourd. Ce qui fait que le temps passe avant que les fonds ne soient disponibles au niveau des sites.
* Le PNUD doit créer et doit prendre le leadership d’un cadre de concertation de toutes les activités de réinsertion au niveau national, afin de créér et centraliser une base de données.
* Le PNUD doit créer une plate-forme de collaboration entre les différents acteurs du projet et les institutions financières domiciliant les comptes des jeunes. Ce qui nécessite des conventions et des protocoles d’accord dans lesquelles les mairies et les groupements des jeunes sont engagés. Selon ces conventions et protocoles d’accord, les institutions financières pourraient, en aval, s’engager à financer les projets des jeunes et s’engager à leur faire des prêts pendant que les mairies s’engageraient à apporter une caution morale.
* Le PNUD doit mettre en place une plate-forme de collaboration entre tous les acteurs de la réinsertion, sur le modèle de la PFS (Plate-forme de Service). C’est dans le cadre des PFS que les jeunes pourront avoir l’encadrement et le financement nécessaire. Nous savons par exemple que le présent projet n’a pas de liens avec les PFS. Pourtant les PFS ont commencé dans les zones d’abidjan, Sikensi et Bouaflé. Or il serait mieux de remonter directement dans les zones où il y a des bureaux du PNUD. Ainsi, les PFS devraient être pratiques dans les BR comme Bouaké, Korhogo, etc. Il faudrait qu’il y ait un lien étroit entre les PFS et les activités du projet.
* Mobiliser des ressources bilatérales et multilatérales additionnelles pour que le projet puisse continuer pendant trois (3) ans encore car il venait pour combler un gap programmatique.

**14.2. Recommandations sur la formation**

Généralement, les structures d’appui à l’entrepreneuriat privilégient le financement au détriment de la formation. Dans les actions visant l’insertion des jeunes il est généralement posé comme problème de fond celui du financement. Or plusieurs études ont démontré à travers des cas (fonds sociaux par exemple) que le financement en tant que moyen d’insertion sociale ne pouvait être efficace que s’il est précédé et accompagné de formation des populations cibles. Dans cette période post-crise il est impérieux de commencer le processus d’insertion sociale des jeunes à risque par la formation. Cette modalité fournira aux jeunes les compétences adéquates qui leur assureront une insertion socioprofessionnelle durable car les aides ponctuelles et même les subventions financières directes ne sont pas, en réalité, efficaces, si l’on tient à aider les personnes vulnérables. Ceci s’explique par deux faits. D’abord, ces genres d’aides ne tiennent pas compte des besoins actuels des bénéficiaires (réhabilitation de l’habitat détruit, scolarisation, soins médicaux…) qui ont passé une longue période en dehors de leurs communautés du fait de la guerre et ne maîtrisent plus certains paramètres socio-politiques et économiques. Enfin, ces appuis sont, à tort ou à raison, considérés comme un don ou un droit à gérer comme l’on veut. Ce qui fait qu’au bout de quelques mois, les mêmes besoins réapparaissent et crée ainsi un cycle de mendicité voire même un circuit de dépendance totale des bénéficiaires face aux aides, au lieu qu’ils travaillent pour subvenir eux mêmes à leurs besoins primaires. C’est pourquoi, l’approche de réinsertion par la formation ou l’apprentissage des métiers paraît raisonnable et nécessaire quant à son adaptation même à long terme aux défis auxquels doivent faire les réinsérés. Ils procurent du savoir (connaissances) aux groupes cibles qui leur permet de mettre en pratique ce qu’ils ont appris de manière durable. Il facilite donc l’auto-emploi et plus tard le micro-entreprenariat individuel ou communautaire.

Malheureusement, des besoins en formation non dispensés existent au niveau de ce projet. C’est le cas de la formation en technique de montage et de création de micro entrepries. Il faut dire que les techniques de montages et de création s’adaptent aux fluctuations économiques et sociales, notamment à l’évolution du marché et du contexte de sécurité. A ce niveau, la formation fait défaut. Pourtant, dans une perspective de pérennisation de leurs activités, les problèmes réglementaires et d’officialisation de ces activités dans un cadre formel se poseront. Ce qui nécessite un minimum de connaissance sur le plan de la fiscalité et du droit des affaires.

Aux besoins de formation ci-dessus, il faut ajouter le besoin de formation en esprit entrepreneurial. C’est un besoin ressenti dans les deux zones de l’étude. L’objectif du projet étant d’offrir une qualification aux Jeunes dans l’optique de leur insertion ou réinsertion socioprofessionnelle (dans le secteur moderne comme salarié ou dans le secteur privé comme entrepreneur) alors la formation devait contenir un minimum d’enseignement théorique qui devait intègrer non seulement les techniques du métier mais aussi les aspects entrepreneuriaux. Le contenu d’une telle formation viserait à faire acquérir aux jeunes des connaissances sur la culture d’épargne, le montage de projets, la gestion des stocks, le calcul des coûts, l’approvisionnement et la comptabilité simplifiée permettant de conduire leurs affaires. Seule la comptabilité simplifiée a été dispensée. Ce qui n’est pas suffisant pour l’acquisition d’un esprit entrepreneurial.

**14.3. Recommandations pour une pérennisation**

* Lorsqu’on définit ce type de projets, avant la clôture, il faut qu’il y ait des stratégies de pérennisation. Sinon, les effets à long terme ne seront pas atteints puisque ces projets s’adressent à des communautés pauvres, vulnérables vivant le plus souvent avec le VIH et dépourvues de moyens financiers.
* Il ne faut pas qu’il y ait une dépendance quelconque sur le projet et il faut que les populations elles-mêmes s’en approprient.
* Former les ressources humaines des ONG de mise en œuvre en gestion et en comptabilité et en suivi-évaluation.
* Renforcer les capacités institutionnelles des ONG et les doter de moyens logistiques et matériels.
* Renforcer les capacités des structures nationales pour une meilleure appropriation donc une pérennisation.

**15. Bibliographie**

1. AGEROUTE/ GTZ, Cellule de coordination du projet HIMO-PAPC (mars 2009), GTZ/Banque Mondiale : Programme Paix et Développement. Projet pilote emploi/ jeunes. Mise en place de brigades d’entretien routier selon les méthodes HIMO

2. BANQUE MONDIALE, Juin 2007, Document de projet d’un montant de 79,2 millions de DTS (équivalent à 120,0 millions de dollars E.U.) à la République de Côte-d’Ivoire pour un Projet d’Assistance Post-Conflit (PAPC).

3. BONNEHIN L., (septembre 2008), GTZ/ Ministère de la Réconciliation. Projet Pilote Emploi pour jeunes. Composante 3 : Développement des filières. Etat d’avancement de la mise en œuvre au 15 septembre 2008.

4. BOYE M., 4 février 2009, Fonds LICUS / Banque Mondiale. Projet Pilote Emploi pour jeunes. Volet 2 / Composante 2.2. Etude d’un dispositif d’insertion des jeunes par l’entreprenariat en milieu urbain *DIJE.* Commune de Yopougon. Rapport Final

5. NATIONS UNIES, 2009, Les politiques des Nations Unies pour la création d’emplois, de revenus et la réintégration dans les situations post-conflit, Genève.

6. PENOUIL MARC, 1990, Le développement spontanné, les activités infornmelles en Afrique

7. SINA SIDIBE, GTZ/Banque Mondiale : Programme Paix et Développement. Projet pilote emploi/ jeunes. Analyse des textes réglementaires régissant les formations qualifiantes accélérées en Côte d’Ivoire

8. SOKO CONSTANT, 2009, Les modèles de microfinance en Côte-d’Ivoire. Origine, organisation et impact, Paris, Edition Harmattan.

9. SOKO CONSTANT, 2011, Les entrepreneurs informels en Côte-d’Ivoire : entre l’Etat, le Marché et les circuits de financement, Paris, Edition Harmattan

10. SOKO CONSTANT et al., 2005, Enquête sur les conditions de vie des personnes déplacées internes et des familles d’accueil en Côte-d’Ivoire, ENSEA/MSSSH/FNUAP.

11. SORO Douyéri (septembre 2008), GTZ/Banque Mondiale : Programme Paix et Développement. Projet pilote emploi/ jeunes. Programmes de formation en maçonnerie, peinture bâtiment et charpente-couverture.

12. SUBBARAO KALANIDHI, JAMES SMITH W., Janvier 2003, “Quel role pour les transferts de filets sociaux de sécurité dans les pays à très faible revenue ?”, Banque Mondiale, Unité de Protection Sociale, Série de Documents de Dicussion sur la Protection Sociale, Numéro 0301.

13. YUKIKO ARAI, AMINATOU NDIAYE, MADJIGUENE SOCK, 2011, Promouvoir la création d’emplois pour les jeunes dans les entreprises multinationales et leurs chaînes d’approvisionnement : le cas de la Côte-d’Ivoire, Gnève, BIT, Rapport sur l’emploi Numéro 13

**16. Annexes**

**16.1. Annexe 1 : Les personnes rencontrées à Grand Bassam**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° ORDRE | STRUCTURES | PRESIDENTS | CONTACTS |
| 1 | COOPERATIVE DE JUS BASSAM (COBAJUS) | DIOP SEYNABOU | 07-21-27-73 |
| 2 | COOPERATIVE DE VIVRIERS MODESTE (BENKADY) | TRAORE MAMADOU | 05-24-72-53 |
| 3 | COOPERATIVE DE FABRICATION DE PAGNES INDIGO (COEFEBA) | KOUADIO YVONNE | 07-56-86-09 |
| 4 | COOPERATIVE DE PECHE VITRE 1 | AKE SERGE MARTIAL | 07-59-28-40 |
| 5 | COOPERATIVE DE PECHE QUARTIER FRANCE | ESSI MAO ANDRE | 07-57-98-13 |
| 6 | COOPERATIVE DE PECHE EBRAH | GNANLIN TCHACRE | 02-43-93-42 |
| 7 | COOPERATIVE DE FUMOIR AZURETTI | N’DA épse AKA | 05-62-76-70 |
| 8 | COOPERATIVE D’ELEVAGE DE LAPIN MOOSSOU 2 | NOGBOU ANGE | 07-57-98-13 |
| 9 | COOPERATIVE D’ELEVAGE DE POULETS MOOSSOU 1 | ASSIGBI CHARLES | 07-84-28-00 |
| 10 | COOPERATIVE DE PECHE MOOSSOU 2 | ASSOH TANOH MARC | 40-20-04-80 |
| 11 | COOPERATIVE DES PRE-COLLECTEURS D’ORDURES BASSAM | KOHOSSAN ANTOUINE | 05-00-48-91 /03-72-58-84 |
| 12 | COOPERATIVE DE BATIK D’ODDOS | GAOUSSOU LOUGUE | 67-31-03-09 |
| 13 | COOPERATIVE DE VIVRIERS VITRE 1 | AKE SERGE MARTIAL | 07-59-28-40 |
| 14 | COOPERATIVE D’HUILE DE COPRAH DE VITRE 1 | ODOUKOU ADJE EMMANUEL | 03-07-19-96/47-38-46-08 |
| 15 | COOPERATIVE DE SAVON EBRAH | SAY YVONNE | 48-91-43-61 |
| 16 | COOPERATIVE DE VIVRIERS ABOUSSOUAN | MOMPOHO ROLAND HELISET | 02-99-13-75 |
| 17 | COOPERATIVE DES BIJOUTIERS DE BASSAM | TOURE ELIMANE MADJID | 05-65-46-09 |
| 18 | COOPERATIVE DE MANIOC BASSAM | KASSI SANDRINE | 01-25-51-62 |

1. Enquête PDI-FAC commandité par l’UNFPA avec l’appui des agences du Système des Nations Unies et réalisé par l’ENSEA en Août 2005 [↑](#footnote-ref-2)